

cyberpresse.ca

LA PRESSE

MATTHEW HERBERT
SE MET AU RÉGIME
ARTS ET SPECTACLES,
PAGE 1



BOUCLIER ANTIMISSILE
Martin dit NON aux É.-U.

JOËL-DENIS BELLAVANCE
OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin a mis fin à des mois de tergiversations hier en confirmant que le Canada ne participera pas au développement du controversé projet américain de bouclier antimissile.

M. Martin, qui s'était pourtant prononcé en faveur de la participation canadienne à cette aventure militaire durant la course à la direction du Parti libéral, en 2003, a annoncé la décision du gouvernement en se disant convaincu qu'elle n'affectera d'aucune façon les relations canado-américaines, déjà refroidies par le refus du Canada de participer à la guerre menée par les États-Unis en Irak.

Mais les autorités américaines ont poliment fait connaître leur mécontentement en disant ne pas comprendre la décision du Canada, qui se trouve à renoncer à sa souveraineté en disant non.

« Nous ne pouvons tout simplement pas comprendre pourquoi le Canada renonce à sa souveraineté, en rejetant un siège à la table, pour décider quoi faire si un missile devait se diriger vers le Canada. »

► Voir **BOUCLIER** en page A8
Autres textes en pages A2, A3 et A4

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Hydro-Québec augmente ses tarifs au printemps. Ça coûte cher, des cadenas !

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 12
Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	ACTUEL 10
Décès	ACTUEL 13
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 16 et 17
Horaires cinémas	ARTS 6
Horaires télévision	ARTS 2
Loterie	A 5
Mots croisés	ACTUEL 6
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	ACTUEL 9
Petites annonces	ACTUEL 9
Restaurants	ACTUEL 1
Vin	ACTUEL 5

Météo

Nuageux en matinée, ensoleillé en après-midi, maximum -7, minimum -13, plus de détails en page SPORTS 16



SPORTS
LA VIE DE GILLES, LE REGARD DE JACQUES
PAGES 2 ET 3



JACQUES VILLENEUVE

CHRISTIAN DUGUAY

Le Saint-Père a subi une trachéotomie qui lui permet de respirer

JEAN-PAUL II RECHUTE

MARC THIBODEAU
ET MATHIEU PERREAULT

Deux semaines après avoir reçu son congé de la clinique Gemelli à Rome, le pape Jean-Paul II a de

nouveau été hospitalisé d'urgence hier en raison de graves troubles respiratoires qui ont forcé ses médecins à pratiquer une trachéotomie.

Dans une déclaration diffusée en

soirée, le porte-parole du Vatican, Joaquín Navarro-Valls, a indiqué que l'opération s'était déroulée « de façon positive » après que le « Saint-Père, dûment informé, (eut) donné son accord » à

l'intervention chirurgicale.

► Voir **JEAN-PAUL II** en page A8

AUTRE TEXTE
Des semaines sans parler, page A6

À bas le nouveau régime de prêts et bourses!



PHOTO PATRICK SANFACON, LA PRESSE

Plus de 30 000 cégépiens et étudiants ont amorcé hier une grève générale illimitée dans le but de tenter d'infléchir la politique du gouvernement Charest en matière de prêts et bourses. À Montréal, ils étaient plus d'un millier à marquer le coup d'envoi du débrayage (notre photo). Le mouvement de contestation, auquel participent pour le moment six cégeps et une douzaine d'associations étudiantes universitaires, exige que Québec revienne sur sa décision de transférer 103 millions de dollars du régime de bourses en prêts. Nos informations en page A5.

Augmentation de 1,2% de la facture d'électricité en avril

HÉLÈNE BARIL

La Régie de l'énergie avait une

bonne et une mauvaise nouvelle à annoncer aux Québécois hier. La mauvaise, c'est que les tarifs

d'électricité augmenteront de 1,2 % à compter du 1^{er} avril. La bonne, c'est qu'il s'agit d'une

hausse deux fois moins élevée que celle demandée par Hydro, qui voulait 2,7 %.

C'est la troisième augmentation du prix de l'électricité depuis le 1^{er} janvier 2004. La facture moyenne augmentera de 1,63 \$ par mois pour une maison unifamiliale chauffée à l'électricité, soit 20 \$ par année.

► Voir **FACTURE** en page A8

L'APPUI DES CONSERVATEURS AU BUDGET GOODALE

Le Bloc et le NPD accusent Harper de collusion avec les libéraux

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique (NPD) ont accusé hier le Parti conservateur d'avoir conclu un pacte avec le gouvernement Martin en décidant d'appuyer le budget déposé mercredi par le ministre des Finances, Ralph Goodale.

Profitant de la première journée de débat portant sur le plan budgétaire des libéraux, le chef bloquiste, Gilles

Duceppe, a critiqué à la fois le premier ministre, Paul Martin, et le chef conservateur, Stephen Harper, accusant le premier d'avoir carrément « renié le Québec » et le second d'avoir « oublié ses engagements à défendre les intérêts du Québec ».

Le leader néo-démocrate, Jack Layton, en a fait autant en affirmant que les libéraux ont courtoisé les sociaux-démocrates pour sauver leur peau aux dernières élections, mais ont choisi de gouverner comme des con-

servateurs dans l'espoir de couper l'herbe sous le pied aux troupes de Stephen Harper. « Nous avons ici un budget qui fait saliver les conservateurs. Les conservateurs sont dans les rues en train de célébrer ce budget, alors qu'il ne contient aucune mesure pour l'éducation et qu'il ne respecte pas les promesses des libéraux en matière d'environnement et d'aide internationale », a lancé M. Layton.

► Voir **COLLUSION** en page A8



JUPPÉ À L'ENAP
FEU VERT DES ÉTUDIANTS
PAGE A9

À SEULEMENT 225 \$, PARIS À LA FOLIE.

Vous aimerez nos vols quotidiens sans escale vers Paris, au départ de Montréal, offerts à seulement **225 \$** aller simple.

Réservez sur aircanada.com. Vous pouvez téléphoner à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Obtenez des milles Aéroplan^{MD} pour chaque vol.

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Le tarif est basé sur un aller simple et n'est accessible qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Les billets doivent être achetés au plus tard le 26 février 2005. Départ entre le 9 mai 2005 et le 9 juin 2005. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des réservations de dernière minute, le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours peuvent s'appliquer. Le tarif peut différer selon la date de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal peut être requis. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de la société en commandite. Jaz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzTM). ^{MD}Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.



BOUCLIER ANTIMISSILE

LE CANADA DIT NON



L'aviateur James Burke surveille un avion militaire sur un écran radar, au centre de commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), en Alaska. Selon plusieurs observateurs américains, le Canada renonce à une partie de sa souveraineté en refusant de participer au projet américain de bouclier antimissile.

Mauvais calcul, estiment des experts américains



ALEXANDRE SIROIS

Si le gouvernement américain fait publiquement preuve d'indulgence envers le Canada à la suite de son refus de participer au bouclier antimissile, nombreux sont les experts à Washington qui estiment qu'Ottawa fait fausse route.

Ni à la Maison-Blanche ni au département d'État on ne souhaitait réagir hier à l'annonce officielle du Canada, malgré des coups de fil répétés. Mais la veille, les porte-parole des affaires étrangères américaines avaient néanmoins précisé que Washington respecte le choix d'Ottawa dans ce dossier. Toutefois, plusieurs spécialistes

consultés par *La Presse* dans la capitale américaine croient que la décision du Canada aura un impact négatif. Tant pour ce qui est de sa relation avec les États-Unis que pour ses propres intérêts. « En ne participant pas à la défense antimissile, le Canada risque de ne pas être consulté et même de ne pas avoir d'influence sur la façon dont ce programme peut affecter les intérêts canadiens », a affirmé David King, professeur à la National Defense University, à Washington. M. King, jadis colonel dans l'armée canadienne, enseigne aujourd'hui aux militaires américains. Il connaît donc bien le partenariat entre les deux pays en matière de défense. Et il estime que le Canada vient de renoncer à une partie de sa souveraineté. « Vous n'avez pas à être un amateur ou même un partisan de la défense antimissile pour y participer. En fait, si vous êtes opposé à la dé-

fense antimissile, vous devriez vouloir que le Canada en fasse partie », a dit ce spécialiste. « Les États-Unis vont défendre le Canada qu'il le veuille ou non. Toute nation dans la position des États-Unis ferait la même chose. Le Canada le ferait, par exemple, dans le cas de Saint-Pierre-et-Miquelon », a ajouté M. King, qui s'est établi à Washington en 1995.

Souveraineté en jeu

Directeur de l'Institut canadien du Woodrow Wilson International Center for Scholars, David Biette juge aussi que la souveraineté canadienne est en jeu. Il a d'ailleurs rappelé que le président Franklin D. Roosevelt, en 1938, a affirmé : « Nous allons défendre le Canada, que le Canada le veuille ou pas. » Selon lui, si le Canada était un jour la cible d'un missile nord-coréen et que le bouclier était fonctionnel, les Canadiens pourraient ne pas avoir leur mot à dire quant

à la défense de leur territoire. « Que feront les États-Unis ? Diront-ils : désolé Canada, vous n'avez pas participé, nous le lais-

« Si vous êtes opposé à la défense antimissile, vous devriez vouloir que le Canada en fasse partie. »

serons tomber sur Winnipeg ? Non. Les États-Unis vont agir si une ville canadienne est ciblée, explique M. Biette. Mais ils vont prendre cette décision seuls, sans le Canada. » Par ailleurs, tant M. Biette que Christopher Sands, du Centre pour les études stratégiques et internationales, ont souligné que la décision d'Ottawa ne change rien pour Washington sur le plan opérationnel. Les États-Unis continueront le

développement du bouclier même sans la collaboration des Canadiens.

Pas une surprise

« Il n'y avait pas vraiment de contribution supplémentaire qui était attendue de la part du Canada, a dit M. Sands, spécialiste des affaires canadiennes. Personne (à Washington) ne demandait d'argent, de territoire, et encore moins de technologies. » Il a ajouté que l'annonce du refus n'a pris personne au dépourvu aux États-Unis. C'est peut-être ce qui explique qu'il y avait fort peu d'émotion hier au sein des médias américains. Le réseau CNN, par exemple, se consacrait exclusivement aux problèmes de santé du pape hier après-midi. Sur le site Internet de ce réseau, la nouvelle du refus canadien a pris un certain temps à apparaître sous la rubrique *Monde*. Elle se trouvait à la suite d'une dépêche annonçant la mort de 16 policiers irakiens. Le site du *Washington Post* lui accordait à peu près la même importance, soit relativement mineure. Sur le site du *New York Times*, journal qui avait publié un texte le matin même sur les tergiversations canadiennes, il n'y avait rien à ce sujet hier. Cela dit, le *USA Today* proposait aux lecteurs de son site un enregistrement vidéo où l'on signalait que la relation entre les deux pays pourrait se refroidir à nouveau.



VINCENT MARISSAL

On est en dessous, mais pas dedans

Bon, au moins, cette fois c'est clair : le Canada ne participera pas au projet de bouclier antimissile. On reproche tellement souvent à Paul Martin d'être évasif, ambigu et hésitant que la détermination qu'il a mise hier dans son annonce était aussi surprenante que sa décision elle-même. Cette décision va évidemment déplaire à la Maison-Blanche, mais électoralement parlant, c'est un bon coup des libéraux. Surtout au Québec, où ils en ont bien besoin. Il aura fallu du temps à M. Martin pour se brancher, mais il faut reconnaître qu'il met son pied à terre aussi fermement pour la première fois depuis qu'il dirige le gouvernement. Il était temps, d'ailleurs, parce que la position, ou plutôt, l'absence de position, des libéraux sur la question hautement explosive du bouclier antimissile commençait à tourner au burlesque. Ce n'est pas d'un bouclier antimissile dont nous avions besoin à ces derniers jours, mais plutôt d'un détecteur de mensonge pour démêler les intentions du gouvernement. Avec le passage remarqué, cette semaine à Ottawa, de notre prochain ambassadeur à Washington, Frank McKenna, la valse-hésitation est devenue presque aussi absurde (quoique beaucoup moins amusante) qu'un dialogue entre Pôpa et

Réjean dans *La Petite vie*. On n'a pas encore décidé, mais, dans le fond, on a déjà embarqué. Enfin, pas officiellement, mais c'était tout comme, parce que les Américains pensent qu'on a embarqué. Ajoutez à cela les propos de l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, qui affirmait il y a quelques semaines qu'Ottawa allait sans aucun doute dire oui, et vous venez de créer une profonde confusion. Les choses sont heureusement beaucoup plus claires depuis hier. En refusant de se joindre au projet de bouclier antimissile, Paul Martin complète un exercice d'équilibre politique complexe. Ça aussi, c'est une première pour ce gouvernement, qui semble bien installé aux commandes et qui impose l'itinéraire. On a beaucoup dit depuis mercredi qu'il n'y a rien de particulier pour le Québec dans le budget Goodale. C'est vrai, mais l'exercice était d'abord destiné à amadouer les conservateurs. La décision d'hier est destinée, surtout, au Québec. Entre le déséquilibre fiscal et le bouclier antimissile du président Bush, de quoi parleront les Québécois à la pause-café ? Le contribuable moyen considère que les inévitables batailles budgétaires fédérales-provinciales sont l'affaire des politiciens, alors que la participation à une guerre ou à un bouclier antimissile le concerne directement. Jean Chrétien, avant Paul Martin, avait compris cela en refusant d'envoyer des soldats canadiens en Irak. On avait bien des récriminations contre les politiques de Jean Chrétien, mais il n'a jamais été aussi populaire au Québec que quand il a pris cette décision courageuse de tenir le Canada hors du bourbier irakien. En embarquant le Canada dans cette incertaine aventure de bou-

clier antimissile, Paul Martin n'aurait fait qu'accentuer encore un peu l'impopularité de son gouvernement. En tournant le dos à Washington, il a même surpris ses propres députés. Certains de ses ministres aussi, y compris des ministres du Québec, qui auraient préféré que le Canada soit à la table avec les Américains. Alors, comment expliquer ce soudain changement de cap ? Est-ce parce que : a) le bouclier coûterait trop cher b) le projet est techniquement irréalisable c) le projet mène tout droit à la militarisation de l'espace d) ce n'est pas dans le meilleur intérêt du Canada e) aucune de ces

réponses. La véritable raison, c'est l'opposition des Canadiens au projet. Paul Martin a beau avoir moins de pif que Jean Chrétien, il sait encore lire les sondages. Or un sondage Ekos-*Toronto-Star* publié il y a deux semaines aura fini de convaincre les libéraux : 54 % des Canadiens s'opposent à la participation du Canada au bouclier. Au Québec, c'est 64 %. Voilà précisément le message

que voulaient passer les membres québécois du Parti libéral en votant contre le bouclier, l'automne dernier lors de leur congrès. Paul Martin, irrité de cette opposition, avait passé un savon à son aile québécoise. Il devrait maintenant la remercier. Non seulement vient-il de marquer des points dans l'opinion publique canadienne, mais il vient, au surplus, de calmer le jeu en vue du congrès national de son parti à Ottawa les 5 et 6 mars et de gagner quelques points à son vote de confiance. Reste à savoir ce que ce refus coûtera au Canada. Après tout, le président Bush a lourdement insisté sur la participation canadienne lors de sa visite officielle en décembre.

bre. De toute évidence, M. Martin considère que ce qu'il gagnera ici surpasse ce qu'il risque de perdre au sud de la frontière. Un député québécois résume ainsi la situation : « Certains disent que les Américains vont nous imposer des représailles. Mais sur quoi ? Sur le bois d'oeuvre ? Ils nous font déjà ch... sur le bois d'oeuvre depuis des années, alors, qu'est-ce que ça va changer ? » L'ambassadeur Cellucci, malgré de grands efforts, n'aura pas réussi à ébranler Ottawa. « Nous ne comprenons pas, a-t-il déclaré mardi. Si un missile surgit, et qu'il se dirige vers le Canada, vous allez laisser les États-Unis décider quoi faire avec ce missile. » Bien oui, justement. Après tout, c'est bien l'administration Bush qui nous a dit qu'elle irait de l'avant, avec ou sans nous. Le président Bush a bien dit qu'avec ou sans nous, il protégerait l'Amérique du Nord avec son bouclier. De toute évidence, on ne pèse pas lourd dans la balance. Techniquement, Frank McKenna a raison : le Canada « est déjà dedans », qu'on le veuille ou non. En fait, pour être précis, on est pas dedans. On est en dessous.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal :
vincent.marissal@lapresse.ca

BOUCLIER ANTIMISSILE LE CANADA DIT NON

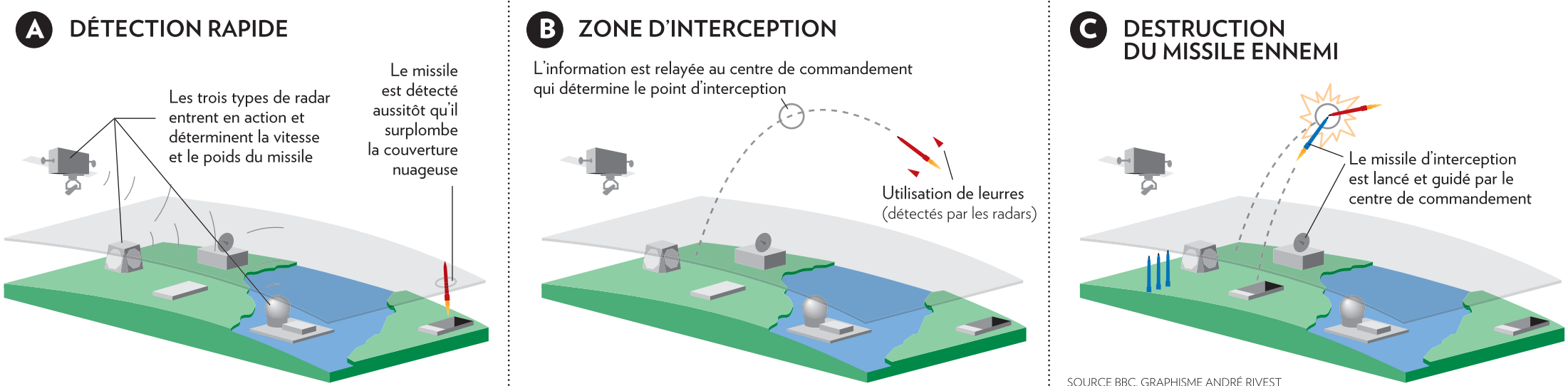
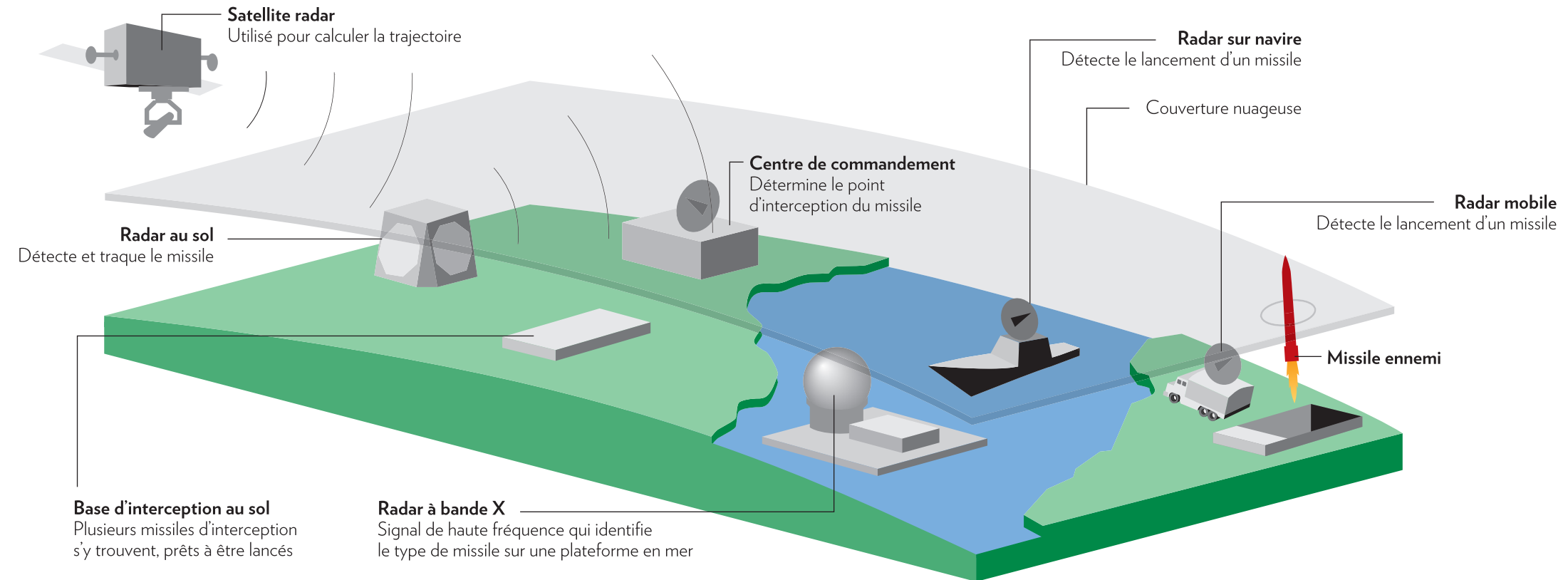
QU'EST-CE QUE LE BOUCLIER ANTIMISSILE ?

Le bouclier antimissile est un système de défense voué à l'interception et à la destruction de missiles balistiques ennemis avant qu'ils n'atteignent leur cible – donc lorsqu'ils sont encore en vol. Le projet américain s'articule autour de trois plateformes: terrestre (fusées d'interception ou lance-missiles mobiles), maritime (navires lance-missiles) et aérienne (lasers aéroportés). En raison de leur

mobilité, les plateformes maritimes et aériennes peuvent s'approcher des rampes de lancement ennemies et sont destinées à détruire les missiles durant la phase initiale (ou de propulsion) de leur trajet. C'est à ce moment que les chances de succès sont les meilleures. Les plateformes terrestres sont destinées à détruire les missiles dans leur phase de «mi-parcours», lorsqu'ils se trouvent

à leur hauteur maximale dans l'atmosphère. La première phase du projet américain consiste à déployer des missiles intercepteurs en Alaska et en Californie; ils sont voués à la destruction à mi-parcours. Le projet s'échelonne sur plusieurs années et est doté d'un budget de plusieurs milliards de dollars. Le plan actuel ne prévoit pas le développement d'une plateforme spatiale.

— André Duchesne



Paul Cellucci, ambassadeur des États-Unis au Canada «Maintenant, nous agirons seuls»

Washington cherchait un appui politique

ANDRÉ DUCHESNE

Avec ou sans le Canada, avec ou sans leurs autres alliés et en dépit des critiques à l'interne, les États-Unis ont la ferme intention de mettre sur pied un bouclier antimissile. Autant du point de vue technique que financier, ils iront de l'avant sans l'aide ni l'avis de personne.

C'est dans une perspective davantage politique et stratégique qu'ils souhaitaient la participation canadienne, observe la majorité des experts. Les déclarations faites mercredi par l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci, vont dans ce sens.

Visiblement ulcéré, le diplomate a lancé: « Nous ne comprenons pas. Participer au bouclier ne signifiait pour le Canada pas plus que de prendre part à la décision

de répondre dans le cas d'un missile se dirigeant vers le territoire nord-américain. Maintenant, nous agirons seuls. »

Sur un plan strictement politique, un « oui » canadien aurait sans doute aidé les Américains à cautionner leur projet qui suscite inquiétudes et commentaires acerbes chez plusieurs nations. Et, aux États-Unis mêmes, il aurait donné quelques munitions de plus aux tenants du projet face à ceux — dont certains membres du Congrès — qui y voient un gouffre financier. D'autant plus que la viabilité du système reste à prouver.

Mais, règle générale, il faut se rappeler que le projet de bouclier était acquis chez nos voisins du Sud, et ce, tant chez les démocrates que chez les républicains de George W. Bush. Les Américains cherchent à mettre sur pied un bouclier de ce genre depuis les

lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Le projet, dans sa forme actuelle, date de l'administration Clinton. L'ancien président démocrate avait, le 22 juillet 1999, signé la loi (National Missile De-

Les États-Unis n'ont pas requis d'engagements financiers ou techniques des autres pays qui se sont joints au projet.

fense Act) prévoyant son déploiement « dès que la technologie le permettra ». Il avait cependant laissé à son successeur la décision de passer à l'action.

Les États-Unis n'ont pas requis d'engagements financiers ou techniques des autres pays qui se sont joints au projet, en dépit de vagues accords signés sur le partage des technologies. Ils espéraient

avant une aide stratégique, par l'installation de stations radars pour protéger leurs côtes (comme avec le Groenland pour la réfection de la station de Thulé) ou l'installation de missiles sur

Les États-Unis n'ont pas requis d'engagements financiers ou techniques des autres pays qui se sont joints au projet.

une ligne de défense avancée. Avec l'Australie, par exemple, les États-Unis se sont mis d'accord pour le déploiement de missiles intercepteurs, certains à bord de destroyers. Cela donne l'avantage de détruire des missiles ennemis (provenant de la Corée du Nord, dans ce cas) durant leur phase de lancement, lorsqu'ils sont les plus vulnérables.

Quel rôle pour le Canada ?

Au chapitre de la stratégie, qu'attendait-on au juste du Canada ? C'est là où l'on retrouve une zone d'ombre. En août dernier, Canadiens et Américains se sont entendus pour permettre au NORAD, organisme binational chargé de la défense aérospatiale, de transmettre toutes les informations sur l'arrivée d'un missile ennemi au-dessus du continent au Northern Command, autre entité militaire chargée de les détruire.

De plus, le déploiement de la première phase de missiles, en Alaska et en Californie, a pour objectif de protéger le flanc ouest des États-Unis et ne nécessite pas l'installation d'équipements en territoire canadien.

C'est pour les phases subséquentes qu'on ignorait le rôle que Washington voulait faire jouer au Canada.

L'industrie militaire canadienne y perdra-t-elle?

JACQUES BENOIT

Que pourront perdre les 1550 fabricants canadiens de matériel de défense à la suite de la décision d'Ottawa de ne pas participer au projet de bouclier antimissile ?

La réponse, toute plate, est qu'on l'ignore totalement, estime Yves Bélanger, professeur au département de science politique de l'UQAM et dont l'un des cours porte sur la politique de défense canadienne.

« On est au tout début du proces-

sus, et ce sont les grandes compagnies américaines qui font tout », explique-t-il.

Le Canada aurait-il acquiescé à l'invitation des États-Unis de participer à son projet, « il est impossible de mesurer ce qu'aurait été la participation du Canada » en matière de contrats, ajoute-t-il.

C'est aussi l'opinion de Norbert Cyr, vice-président, communications, de l'Association canadienne de l'industrie de la défense, dont sont membres tout près de 400 entreprises du secteur.

Chose certaine, ajoute-t-il, en raison du refus du Canada, « la probabilité que les États-Unis fassent maintenant appel à des compagnies canadiennes, c'est quasi zéro ».

Jusqu'ici, l'une des seules compagnies canadiennes à avoir décroché un contrat du ministère de la Défense des États-Unis, dans le cadre du projet, est le fabricant de simulateurs de vol CAE, de Montréal — ou plutôt sa filiale CAE USA, de Tampa, en Floride, pour la conception d'un logiciel.

« Les États-Unis donnent des con-

trats aux compagnies américaines, explique sa vice-présidente aux communications, Nathalie Bourque. Notre contrat, ce n'est pas beaucoup d'argent, c'est quelques centaines de milliers de dollars. » Et, ajoute-t-elle à propos de la décision du gouvernement Martin, « c'est sûr qu'on est déçu ».

Même déception du côté de Norbert Cyr. « On espérait qu'il y aurait une décision favorable, ou que le Canada aurait étudié la possibilité de participer dans une certaine mesure au projet », dit-il.

Un projet milliardaire

D'une complexité inouïe, le projet américain, qui comportera six phases, devrait coûter, selon les évaluations d'économistes des États-Unis, « 1000 milliards de dollars US sur 20 ans » si l'on inclut l'entretien et le remplacement graduel d'équipements, signale Yves Bélanger.

Jusqu'ici, selon Yves Bélanger et Norbert Cyr, le ministère de la Défense des États-Unis a mis dans le projet, en incluant les phases préparatoires, quelque 100 milliards de dollars US.

Le tout se fait sous la direction du Ballistic Missile Defence Office, qui en est le maître d'oeuvre, avec comme grandes firmes les *prime* », dit Norbert Cyr, Boeing, Northrop Grumman, Lockheed Martin et Raytheon. Pour l'instant, tout passe par elles.

Selon M. Cyr, le Canada aurait-il décidé de participer au projet, comme il le fait pour celui du nouveau chasseur (Joint Strike Fighter), il est assuré que les compagnies canadiennes auraient eu, directement, une part du gâteau.

En 2000, les revenus de l'industrie canadienne de matériel de défense ont atteint 7,5 milliards.

BOUCLIER ANTIMISSILE LE CANADA DIT NON

Erreurs, retards, échecs

« Aucun président des États-Unis ne tiendra compte d'un bouclier peu fiable »

MATHIEU PERREAULT

En 2002, le Pentagone a redressé la barre pour accélérer le développement du bouclier antimissile, qui stagnait et accumulait les dépassements de coûts. Des hauts fonctionnaires ont été affectés aux compagnies qui concevaient les différentes parties du système.

Une équipe travaillant sur les nouveaux satellites militaires infrarouge SIBRS a notamment reçu la tâche de régler un problème d'interférence électromagnétique entre les senseurs nécessaires au bouclier antimissile et le reste des instruments des satellites. La correction devait prendre une semaine. Finalement, il a fallu 18 mois pour venir à bout de l'interférence électromagnétique.

L'anecdote, racontée par un chroniqueur du magazine spécialisé *Jane's Defense Weekly*, Michael Sirak, explique bien les multiples retards du bouclier antimissile, en cours de développement depuis plus de 20 ans. Les deux derniers tests, au début de ce mois-ci et en août dernier, ont été des échecs complets, même si le bouclier a en catimini été déclaré opérationnel au début de l'année.

Trop de vibrations

Des 10 tests effectués depuis 1998, seulement la moitié ont fonctionné. Le dernier réussi date de 2002. Notamment, le type d'intercepteur basé en Alaska et en Californie n'a jamais été testé avec succès. « Il est plus rapide que les intercepteurs des tests qui ont fonctionné », note Wade Boese, politologue à l'Association pour le contrôle des armes, à Washington. « Un rapport militaire de 1998 rapportait que l'accélération de l'intercepteur pourrait générer trop de vibrations pour ses instruments. » Jamais un test réaliste, avec un missile « ennemi » lancé par conditions nuageuses et sans avertissement, n'a été réussi.

L'Agence de défense antimissile mise sur une amélioration graduelle des capacités du bouclier. Mais Owen Coté, politologue spécialisé en sécurité au Massachusetts Institute of Technology, estime qu'un bouclier à moitié opérationnel ne



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Manifestation, à Ottawa, pour protester contre la visite du président américain George W. Bush, le 30 novembre dernier. À l'avant, un homme portant un masque du président américain soulève un missile.

sert à rien. « Aucun président des États-Unis ne tiendra compte d'un bouclier peu fiable quand viendra le temps de prendre une

décision », dit M. Owen, en entrevue depuis Boston. « Toute la controverse autour du bouclier reflète que, pour l'armée, ce n'est

pas une priorité. Les militaires américains ont toujours préféré miser sur l'offensive plutôt que sur la défensive. »

Les États voyous: loin du but

MATHIEU PERREAULT

Pour atteindre les États-Unis, les missiles de l'Iran et de la Corée du Nord passeront forcément au-dessus du Canada. Mais cette éventualité est lointaine : les deux « États voyous » qui justifient le bouclier antimissile aux yeux de Washington sont loin d'avoir des

missiles balistiques assez puissants.

La Corée du Nord est la plus proche du but, ayant testé une fois un missile Taepo Dong I, d'une portée évaluée à 2000 km, en 1998 ; il avait alors parcouru 1300km, survolant le Japon. Les experts américains pensent qu'avec une charge légère, le Taepo Dong I pourrait at-

teindre 5500 km, assez pour frapper l'Alaska et Hawaï. Un autre missile nord-coréen en développement, le Taepo Dong II, a une portée estimée à 5500 km, qui pourrait atteindre 10 000 km avec une charge légère. L'Iran n'a qu'un missile de 1300 km, le Shahab III.

Seule une charge nucléaire pourrait justifier l'envoi d'un missile

sur les États-Unis. La Corée du Nord aurait entre six et huit bombes nucléaires, mais il lui manquerait plusieurs années pour être en mesure de fabriquer des bombes thermonucléaires, les seules qu'il soit possible de miniaturiser suffisamment pour mettre sur un missile. L'Iran a un programme nucléaire caché, que l'Occident tente de neutraliser.

« Les difficultés techniques pour mettre au point un missile nucléaire ne sont pas insurmontables », estime Dave Montague, un ancien ingénieur aéronautique de Lockheed qui

Interception réussie

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un missile américain lancé d'un navire a intercepté avec succès un autre missile dans le cadre des essais pratiqués pour tester le futur bouclier antimissile des États-Unis, a annoncé hier la marine américaine.

L'essai du missile construit pour détruire des missiles de moyenne à longue portée, a été couronné de succès. C'est le 5^e essai réussi depuis le début de la campagne d'essais lancée dans le cadre de ce programme, a précisé l'US Navy.

La marine a indiqué avoir lancé le missile d'interception depuis l'*USS Erie* au large de l'archipel d'Hawaï, et avoir lancé le missile ciblé à 160 km de là, depuis l'île de Kauai (Hawaï). Les deux missiles de type Aegis sont entrés en collision, a-t-elle précisé.

Le futur bouclier antimissile américain cher au président George W. Bush avait essuyé un échec il y a 10 jours avec le ratage d'un essai de missile d'interception, qui intervenait après un autre échec de lancement de missile le 15 décembre.

M. Bush devait initialement déclarer l'ensemble du système opérationnel à la fin 2004, mais la mise en alerte du bouclier avait été repoussée après l'échec de décembre.

En 2005, cinq essais sont prévus dont au moins deux tentatives d'interception.

Le bouclier comprend un réseau d'alerte radar sur d'éventuels tirs de missiles ennemis en direction des États-Unis, couplé avec des missiles intercepteurs prêts à être lancés pour détruire les engins adverses. Huit missiles intercepteurs ont été installés jusqu'à présent dans des silos, six en Alaska et deux en Californie.

Le Pentagone a déjà consacré 130 milliards de dollars à ce programme de défense antimissile et prévoyait de consacrer au cours des cinq prochaines années plus de 50 milliards de dollars à ce système héritier du projet de défense antimissile de l'ex-président Reagan surnommé la « Guerre des étoiles ».

Mais, dans le projet de budget pour 2006, le Pentagone a prévu de réduire de un milliard de dollars cette année et de cinq milliards de dollars sur les six prochaines années les dépenses consacrées à ce projet.

a longuement travaillé à la défense antimissile, et qui a fait partie d'un comité sur le sujet de la Société des physiciens américains. « On parle de cinq, 10 ans, au maximum. »

Mais Allison MacFarlane, politologue spécialiste en armement nucléaire au Massachusetts Institute of Technology, souligne que les investissements nécessaires pour avoir un missile nucléaire fiable sont énormes. « Et s'il n'était pas certain de détruire une grande ville américaine, je vois mal comment un pays prendrait le risque d'être dévasté par la riposte des États-Unis. »



Une nuit blanche haute en couleur

Dans le cadre du Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE, Hydro-Québec vous invite à participer gratuitement à sa « Nuit blanche », mettant en vedette la murale de l'artiste Jean-Paul Mousseau. Vivez pleinement l'expérience de cette création unique au monde et découvrez en exclusivité l'imposante mécanique architecturale de cette œuvre.

Entre 18 h le samedi 26 février et 5 h le dimanche 27 février, faites toute la lumière sur l'héritage culturel légué par ce grand artiste québécois. Siège social d'Hydro-Québec, 75, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal.

www.hydroquebec.com/comprendre/mousseau

Les étudiants en grève

Plus de 30 000 ont amorcé le mouvement hier

MAXIME BERGERON

Plus de 30 000 collégiens et étudiants ont officiellement entamé une grève générale illimitée, hier, et les leaders étudiants ont bon espoir de voir le mouvement de débrayage se répandre « comme une véritable trainée de poudre ».

À l'heure actuelle, six cégeps et au moins une douzaine d'associations étudiantes universitaires ont déclenché la grève. Plusieurs autres ont opté pour des débrayages d'une journée ou deux, et de nombreux votes sur de nouveaux mandats de grève illimitée se tiendront au cours des prochaines semaines.

Ce vaste mouvement de contestation, qui vise principalement à exiger l'abolition de la réforme des prêts et bourses du gouvernement Charest, qui a notamment supprimé 103 millions de dollars en bourses pour les transformer en prêts, se fait toutefois sur fond de fortes dissensions entre les différentes fédérations étudiantes.

En effet, la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEE), qui chapeaute la grève déclenchée hier, refuse à toute organisation étudiante le droit de conclure une entente avec Québec au nom de tous les étudiants. Selon la CASSEE, ni la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ni la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), deux interlocuteurs traditionnels du gouvernement, n'ont la « légitimité » pour négocier avec l'État.

« L'issue de cette grève ne pourra être réglée par quiconque sans que



PHOTO PATRICK SANSFAÇON, LA PRESSE

Une manifestation d'environ un millier d'étudiants a eu lieu hier dans le centre-ville de Montréal.

les associations en grève soient consultées, a dit Xavier Lafrance, porte-parole de la CASSEE, en conférence de presse. En 1996 (pendant une grève générale), la FEUQ et la FECQ ont accepté une offre à rabais du gouvernement, et il n'est pas question que la prochaine entente soit négociée à rabais. »

Manifestation

Plus d'un millier d'étudiants ont manifesté en fin d'après-midi pour bien marquer le coup d'envoi du débrayage. Gonflés à bloc, ils ont marché dans les rues du centre-ville, à partir de l'UQAM, en scandant des slogans très peu flatteurs à l'égard du gouvernement Charest — et de la FEUQ dans plusieurs cas. La présence policière était massive. Deux personnes ont été interpellées pour des méfaits mineurs.

Plus tôt en journée, les dirigeants de la FECQ et de la FEUQ ont rencontré à tour de rôle le nouveau ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier. En conférence de presse, le ministre a parlé d'un « bon premier contact » au terme de ces rencontres, sans toutefois avancer aucun engagement précis. « Il y a une fenêtre qui s'en vient pour régler la question (des prêts et bourses), et c'est le budget », a-t-il dit.

Chose certaine, s'il ne condamne pas la grève déclenchée hier, M. Fournier a répété à plusieurs reprises qu'un recours à la violence couperait court à toute discussion. Rap-

pelons qu'une manifestation de membres de la FEUQ a tourné au vinaigre la semaine dernière à Montebello, pendant le caucus libéral, laissant plusieurs personnes blessées.

« Il n'y aura plus de manifestation violente comme celle de la semaine dernière, à Montebello. Pas sous notre bannière en tout cas », a affirmé le président de la FEUQ, Pier-André Bouchard, au cours d'une manifestation éclair réunissant quelques centaines d'étudiants en début d'après-midi. « Mais les moyens de pression vont se poursuivre, a-t-il ajouté, sans vouloir en dévoiler les détails. Nous avons eu un bon contact avec le ministre, mais les mots ne sont pas suffisants. Il faut de l'argent sur la table. »

« Nous ne sommes pas en train d'organiser une grève, même si certaines associations en ont déclenché une, a poursuivi M. Bouchard. L'ASSE ne peut pas prétendre décider pour les autres. C'est à chaque association de décider du mandat qu'elle se donne », a-t-il ajouté.

La grève déclenchée hier a néanmoins reçu plusieurs appuis, dont celui de l'opposition péquiste. « Je crois que les étudiants, qui ont utilisé tous les moyens disponibles jusqu'à maintenant, sont sans doute légitimés d'en arriver à un tel moyen pour se faire entendre », a dit Pauline Marois, critique en matière d'éducation, en marge du caucus d'avant session du PQ à Joliette.

Pour le chef péquiste Bernard Lan-

dry, l'opposition « a une sympathie totale pour les revendications des étudiants ». « Nous appuyons leurs revendications, cela ne veut pas dire leurs moyens. Les moyens, cela relève d'eux. Nous sommes totalement derrière eux quant aux objectifs qu'ils poursuivent, mais nous les respectons quant aux moyens. Ils décideront de leurs moyens, pourvu que cela se passe dans la légalité. »

Avec Sara Champagne et Denis Lessard

Exit le Tour de l'île des enfants

Le Tour de l'île des enfants n'aura pas lieu en 2005. Après avoir atteint un creux de participation l'an dernier, alors que 4500 enfants ont roulé 20 km, les organisateurs de Vélo-Québec ont décidé de retirer l'événement. « Je peux comprendre que ça fasse réagir les gens, moi le premier, j'adorais cet événement, dit Patrick Howe, porte-parole de Vélo-Québec. Mais on était face à un déclin : on avait déjà attiré 10 000 enfants et on était tombé sous les 5000. »

Parmi les responsables de cette désaffection, M. Howe souligne le peu

de collaboration des écoles. La logistique, pour laquelle on prévoyait un bénévole pour quatre petits participants, était également très lourde.

Globalement, enfin, l'attitude des participants a changé, note-t-il. « Les parents travaillent et veulent passer le plus de temps possible avec leurs enfants. » Le nouveau Tour de l'île a été raccourci de 70 à 50 km. « C'est très réalisable pour des enfants de 7 ou 8 ans. Pour les plus jeunes, ça se fait très bien tiré par une remorque. »

Karim Benessaïeh

Les associations

> La FEUQ

Établie depuis 1989, la Fédération étudiante universitaire du Québec regroupe 19 associations, qui comptent plus de 170 000 étudiants de tous les cycles d'études et de toutes les régions du Québec.

> La FECQ

Fondée en 1990, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) se veut « l'organisme porteur du message des jeunes Québécois ». Elle représente plus de 60 000 membres.

> L'ASSE

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) représente 20 000 étudiants du collégial et de l'université. Selon ses dirigeants, la FEUQ et la FECQ n'ont pas la « légitimité » de négocier avec le gouvernement sans que les associations étudiantes en grève soient consultées. Notons que plusieurs des associations en grève ne sont pas membres de l'ASSE, cette dernière chapeautant le débrayage sous l'égide d'une coalition élargie.

Résultats

TVA, le réseau des tirages

LOTTO 649	Tirage du 2005-02-23	GAGNANTS			LOTS		
		6/6	5/6+	5/6	4/6	3/6	2/6+
		0	4	180	10 391	193 220	131 102
		15 580 390,00 \$	112 261,70 \$	2 060,80 \$	67,60 \$	10,00 \$	5,00 \$
05 08 10 32 48 49							
Complémentaire : (29)							
Ventes totales :		22 121 744 \$					
Prochain gros lot (appr.) :		24 000 000 \$					

PROCHAIN GROS LOT

LE 26 FÉVRIER 2005

Quebec 649	Tirage du 2005-02-23	GAGNANTS			LOTS		
		6/6	5/6+	5/6	4/6	3/6	2/6+
		0	0	41	1 594	24 779	
05 07 19 23 26 34		1 000 000,00 \$	50 000,00 \$	500,00 \$	50,00 \$	5,00 \$	
Complémentaire : (28)							
Ventes totales :		548 478,50 \$					

Extra	Tirage du 2005-02-24	GAGNANTS			LOTS		
		6/6	5/6+	5/6	4/6	3/6	2/6+
		0	0	41	1 594	24 779	
04 09 13 15 16 17 18 20 22 24		1 000 000,00 \$	50 000,00 \$	500,00 \$	50,00 \$	5,00 \$	
Complémentaire : (01)							
Ventes totales :		548 478,50 \$					

Extra	Tirage du 2005-02-23	GAGNANTS			LOTS		
		6/6	5/6+	5/6	4/6	3/6	2/6+
		0	0	41	1 594	24 779	
04 09 13 15 16 17 18 20 22 24		1 000 000,00 \$	50 000,00 \$	500,00 \$	50,00 \$	5,00 \$	
Complémentaire : (01)							
Ventes totales :		548 478,50 \$					

Extra	Tirage du 2005-02-24	GAGNANTS			LOTS		
		6/6	5/6+	5/6	4/6	3/6	2/6+
		0	0	41	1 594	24 779	
04 09 13 15 16 17 18 20 22 24		1 000 000,00 \$	50 000,00 \$	500,00 \$	50,00 \$	5,00 \$	
Complémentaire : (01)							
Ventes totales :		548 478,50 \$					

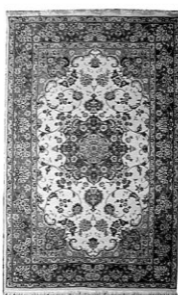
Extra	Tirage du 2005-02-23	GAGNANTS			LOTS		
		6/6	5/6+	5/6	4/6	3/6	2/6+
		0	0	41	1 594	24 779	
04 09 13 15 16 17 18 20 22 24		1 000 000,00 \$	50 000,00 \$	500,00 \$	50,00 \$	5,00 \$	
Complémentaire : (01)							
Ventes totales :		548 478,50 \$					

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Tapis persan et oriental

Nous avons reçu ordre de la cour de liquider complètement notre inventaire de tapis persan et oriental aux prix les plus bas possible pour éviter la

FAILLITE



Du jamais vu dans une liquidation
Jusqu'à **80%** de réduction
sur l'une des plus belles collections de tapis persan et oriental de la plus grande qualité, tissée à la main.

Plusieurs formats de tapis de différentes couleurs se doivent d'être vendus : *Qum en soie pure, Tabriz en laine et soie, Nain, Kashan, Bidjar, Jaipur, Chubi, Zigler et plusieurs pièces tribales. Dimensions : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi. Chemin de couloir ou d'escalier jusqu'à 22 pi de long.*

-----Tapis à partir de-----
100 \$ - 1 500 \$
Visa, MC, Amex, chèque et argent comptant accepté

Hôtel Ruby Foo's, 7655, boul. Décarie, Montréal (Québec)
Tél. : (514) 731-7701

Heures d'ouverture :
Vendredi 25 février 2005 11 h à 19 h
Samedi 26 février 2005 11 h à 19 h
Dimanche 27 février 2005 11 h à 19 h



Capricorne
Signes du zodiaque
de Dali

UN JOUR SEULEMENT ENCAN EXCEPTIONNEL

Articles de première classe internationale
Calibre luxe et investissement

Oeuvres d'art - Tapis persans - Meubles de choix

Oeuvres d'art décoratives

Biens de propriétés privées et de commerce
plus plusieurs grandes successions en liquidation

Le dimanche 27 février à 14 h

Inspection à compter de 13 h

Au réputé

Holiday Inn Pointe-Claire

boul. Saint-Jean, Montréal (514) 967-7110

Liste partielle des oeuvres d'art



Capricorne
Signes du zodiaque
de Dali



Tribu d'Issachar
de Marc Chagall

- Lithographie originale signée Chagall, Tribu de Joseph
- Lithographie originale signée, Picasso
- Oeuvre originale signée Chagall, Adam et Ève (dessins de la Bible)
- Gravures originales extrêmement rares de Degas
- Oeuvres signées et numérotées du Groupe des Sept
- Lithographie originale signée Matisse, édition limitée
- Héliogravure originale signée Picasso
- Plusieurs autres peintures à l'huile avec cadres de qualité musée
- Tapis persans et orientaux exceptionnels de calibre luxe, noués à la main par des maîtres tisserands, en laine et en soie, venant des plus grands centres de l'Orient. Modèles tribaux et urbains, dans toutes les dimensions.
- Superbes porcelaines continentales rehaussées de feuilles d'or.
- Bronzes européens, classiques, animaliers et contemporains
- Mobiliers de chambre, mobiliers de salle à manger, mobiliers de salon français
- Piédestaux en marbre et nombreuses autres belles pièces difficiles à trouver.

www.nationalestatemarketing.com - www.homestylefurnishings.com

Paiement : comptant, chèque visé, Visa, MasterCard, Amex
Commission d'achat de 10 %. Sous réserve de vente préalable, erreur ou omission.
Homestyle Furnishings - (403) 630-4105

Vos épargnes ont de la valeur. Mais sont-elles protégées?

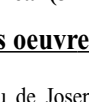
La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) protègent d'office la plupart des dépôts faits dans une banque, société de fiducie, société de prêt, ou coopérative de services financiers (caisse populaire), jusqu'à concurrence de 60 000 \$.

Pour plus de renseignements :
Composez le 1.800.461.7232 (SADC)
ou le 1.866.526.0311 (AMF)

Consultez le site de la SADC au www.sadc.ca
ou celui de l'AMF au www.lautorite.qc.ca
Ou contactez votre institution financière.

SADCCDIC

Société d'assurance-dépôts du Canada
Canada Deposit Insurance Corporation



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

COUP D'ŒIL



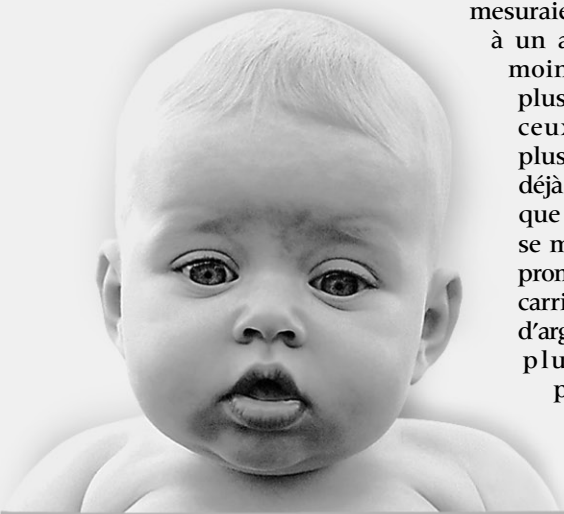
PHOTO AP

Aiko, la petite fille du prince Nahurito et de la princesse Masako du Japon, sourit pour les photographes dans le jardin de la résidence officielle du pays, le palais Togu à Tokyo. La petite princesse de 3 ans est l'enfant unique du couple impérial et donc la prochaine en ligne pour accéder au trône du Chrysanthème. Mais la famille impériale est en état de crise car la loi empêche les femmes d'occuper cette fonction. Il n'y a pas eu de garçon dans la famille impériale depuis les années 60.

SANTÉ

Encore les grands !

Les bambins d'un an qui sont plus grands que la moyenne deviennent des hommes plus riches selon une étude effectuée en Finlande auprès de 4500 hommes nés entre 1934 et 1944. Et contrairement à la pensée courante, cela n'a pas grand-chose à voir avec le statut socio-économique. Dans l'étude, les garçonnets d'un an qui mesuraient 72 cm ou moins à un an ont fini par être moins instruits avec de plus faibles revenus que ceux faisant 80 cm et plus. D'autres études ont déjà fait la démonstration que les grands hommes se marient plus tôt, sont promus plus tôt dans leur carrière et gagnent plus d'argent. Ils ont également plus de succès en politique !



COMMERCE

Pas de remboursement

Pas toujours facile de faire valoir ses droits de consommateur. Un homme de Winnipeg a pris les grands moyens cette semaine... juste avant de se faire arrêter par la police. Ishag Ahmed, 29 ans, s'est présenté dans un magasin d'alimentation, le visage recouvert d'une écharpe et a exigé d'être remboursé pour un produit qu'il disait avoir acheté et dont il était insatisfait. Devant le refus du préposé, il a brandi un couteau et a exigé son argent. L'employé lui a remis une somme d'argent et a appelé la police, qui a cueilli Ahmed à un arrêt d'autobus. Il a été accusé de vol à main armée et de déguisement illégal.

INSOLITE

Colle ? Collyre ?
Même combat

Un moine bouddhiste thaïlandais de 81 ans a subi une intervention chirurgicale sur un oeil pour retirer la Superglue qu'il avait appliquée par inadvertance. Il a expliqué qu'il s'était servi dans le cabinet de pharmacie du temple où il cherchait du collyre pour calmer des brûlures oculaires. Mais à la place, il a saisi un tube de colle Superglue. «J'ai fait tomber quelques gouttes par terre et j'ai vu un liquide clair, alors j'en ai mis quatre gouttes dans chaque oeil. En une minute, mes yeux sont devenus très froids et les paupière se sont scellées.»



CHIFFRES DU JOUR

160 000 \$

Sur une carrière s'échelonnant sur 30 années, un travailleur américain de 5 pi 5 po (1 m 64) gagnera près de 200 000\$ de moins que son collègue de 6 pieds (1 m 83) ! Ce qui équivaut à près de 100\$ annuellement pour chaque pouce (2,5 cm) en moins.

ACTUALITÉS



PHOTO AFP

Dans les églises de Varsovie, on prie avec ferveur pour le Saint-Père.

JEAN-PAUL II

Des semaines sans parler

MATHIEU PERREAULT

Il faudra plusieurs semaines de réadaptation pour que le pape réapprenne à parler. Et les deux hospitalisations en moins d'un mois signalent peut-être une détérioration marquée de la santé de Jean-Paul II, selon les experts interviewés par *La Presse*. « Deux hospitalisations dans le même mois, pour un patient octogénaire souffrant depuis une quinzaine d'années de la maladie de Parkinson, sont inquiétantes », estime le neurologue Michel Panisset, du CHUM. « Ça veut peut-être dire que les pneumonies s'installent, qu'il y a une difficulté chroni-

rester assis ou couché, compliquent le combat contre les infections pulmonaires. « Les gens qui sont atteints de la maladie de Parkinson meurent souvent de complications respiratoires », dit le Dr Cloutier. Ces problèmes sont-ils réversibles ? « Plus les malades sont immobiles, plus il est difficile de soigner les infections, dit le Dr Cloutier. De plus, il y a le risque toujours présent d'embolie pulmonaire, sur lequel la pneumonie n'a toutefois pas d'impact. » Le Dr Panisset estime qu'il faudra plusieurs semaines de réadaptation pour que le pape réapprenne à parler. « Il se pourrait qu'il garde la

et de sa fracture du fémur en 1996, qui a compliqué l'immobilité due au Parkinson. Cette seconde hospitalisation en moins d'un mois a aussi relancé le débat sur le secret entourant l'état de santé du pape. Hier après-midi, la salle de presse du Vatican a indiqué que le premier bulletin de santé serait diffusé ce midi, soulevant des protestations chez les journalistes. Finalement, un bulletin de santé a été diffusé après la trachéotomie, vers 22 h, heure de Rome. « Toute la controverse autour du secret découle des différences entre les cultures médiatiques européennes et américaine », estime le vaticaniste Sandro Magister, du magazine romain *L'Espresso*, en entrevue depuis Rome. « Du point de vue européen, les bulletins de santé du pape sont très détaillés, beaucoup plus que pour un politicien ; vous n'avez qu'à prendre l'exemple de l'ex-président français François Mitterrand, dont le cancer a été caché par les médias durant des années. Mais du point de vue américain, il est inadmissible d'attendre 24 heures avant de diffuser un bulletin de santé. Le Vatican a choisi une position intermédiaire. »

Est-il possible que certains détails soient cachés ? « Je ne pense pas que rien de grave n'est caché, dit M. Magister. Jean-Paul II a indiqué très clairement sa volonté d'être ouvert avec les médias. Je ne crois pas que ses proches iraient contre cette volonté. Et de toute façon, ça finirait par se savoir et le fait d'avoir profité de la faiblesse du pape pour aller contre ses souhaits provoquerait un tollé. »

« Deux hospitalisations dans le même mois, pour un patient octogénaire souffrant depuis une quinzaine d'années de la maladie de Parkinson, sont inquiétantes. »

que à expectorer, que sa capacité pulmonaire n'est plus très bonne. » La trachéotomie a peut-être été rendue nécessaire par l'impossibilité de faire passer des tubes dans la gorge du pape, à cause de spasmes au larynx comme il en a connu au début février, selon le neurologue Martin Cloutier, de l'hôpital Charles-LeMoine. Certaines sources médicales ont indiqué aux médias que le pape avait été intubé durant son hospitalisation début février, ce qui a été démenti par le Vatican. Il est donc possible que l'intubation ait été tentée sans succès. Le Dr Cloutier note que les difficultés de mouvement liées à la maladie de Parkinson, qui forcent à

trachéotomie à long terme, pour mieux respirer. Il y a toujours moyen de la fermer, toutefois. » Mais le pape a un atout majeur en sa faveur : sa détermination. « C'est un patient qui a une bonne constitution, qui est très déterminé à survivre, à se remettre », indique le neurologue Jon Stoess, du centre de recherches sur la maladie de Parkinson de l'Université de la Colombie-Britannique. « C'est une variable très importante pour le pronostic. D'un autre côté, il a déjà excédé l'espérance de vie de ses compatriotes en Pologne. » Les vaticanistes citent souvent les séquelles de l'attentat de 1981, qui l'a laissé avec des intestins fragiles,

LE DOSSIER MÉDICAL DU PAPE



PHOTO AFP

Un agent de sécurité du Vatican sur une terrasse de l'hôpital Gemelli à Rome.

JEAN-PAUL II A FÊTÉ SES 84 ANS LE 18 MAI 2004.

1944 Renversé par une camionnette

1981 Blessé par balle dans un attentat, infection virale.

1992 Opéré d'une tumeur au côlon

1993 Luxation à l'épaule droite

2005 Hospitalisé du 1^{er} au 10 février pour une laryngo-trachéite aiguë suite à une complication de sa grippe.

1994 Fracture du col du fémur droit. Mise en place d'une prothèse.

1996 Appendicite

Depuis 1996, maladie de Parkinson avec tremblement du bras et atteinte de la partie gauche du visage. Il ne peut plus marcher et a des difficultés croissantes à articuler.

2002 Arthrite au genou droit après la mise en place d'une prothèse au fémur.

ADMIS DE NOUVEAU À L'HÔPITAL GEMELLI LE 24 FÉVRIER POUR UNE AGGRAVATION DE SES PROBLÈMES RESPIRATOIRES.

SA MALADIE

1^{er} février: Le pape Jean-Paul II est transporté d'urgence à l'hôpital Gemelli, à Rome, souffrant d'une inflammation du larynx et de laryngospasmes, soit une contraction du larynx bloquant le passage de l'air vers les poumons, condition provoquée par une grippe.

Respiration normale : L'air passe par le pharynx (la gorge) et le larynx jusqu'à la trachée.

PHARYNX

LARYNX

TRACHÉE

Spasme: contraction incontrôlée des muscles qui ferment ou rapprochent les cordes vocales, ce qui stoppe l'apport d'oxygène.

6 février : Apparaît à une fenêtre de l'hôpital et lit un passage de la bénédiction de l'Angelus.

9 février : Rate les services du mercredi des Cendres pour la première fois en 26 ans.

10 février : Revient au Vatican.

13 février : Apparaît au balcon du Vatican pour la bénédiction du dimanche.

23 février : Accorde une audience générale « virtuelle » de 25 minutes par un lien télé à partir de son étude.

24 février : réadmis à l'hôpital à la suite d'une rechute de la grippe.

Un rapport en faveur de Saint-Luc

PASCALE BRETON
ET ANDRÉ NOËL

Le gouvernement rend disponible aujourd’hui le rapport Couture—Saint-Pierre et l’avis de Daniel Johnson sur les projets d’implantation du CHUM, mais refuse toujours de dévoiler celui du comité interministériel. Or, le rapport Couture—Saint-Pierre, que *La Presse* a obtenu, en cite plusieurs extraits. Les voici :

Sur la sécurité de la gare de triage d’Outremont :

« À moins d’obtenir de la compagnie de chemins de fer Canadien Pacifique une renonciation formelle et irrévocable à leurs droits de transporter sur cette voie ferrée des matières dangereuses, l’implantation le long de cette voie ferrée ne devrait pas être envisagée. »

Sur les coûts :

« Les différents programmes gérés par les ministères représentés sur le groupe de travail interministériel ne permettent pas de soutenir le financement de ces projets. »
« En conclusion, le groupe de travail interministériel estime que le projet de la technopole intégrant le CHUM sur le site Outremont pourrait représenter une dépense comparable de l’ordre de 1,8 milliard de dollars par rapport au projet actuel du CHUM qui totaliserait environ 1,2 milliard dont 800 millions à la charge du gouvernement du Québec. »

Sur l’emplacement à Saint-Luc :

Le groupe de travail conclut que « le site du 1000 Saint-Denis possède une capacité d’expansion permettant, selon divers scénarios à préciser le cas échéant, d’y réaliser le projet de technopole si l’Université de Montréal le souhaite et si le gouvernement le juge opportun ». « Les voies d’accès actuelles (routes, métro) seraient adaptées à une telle hypothèse. Le site se prête mieux à la desserte de la clientèle du CHUM et offre une sécurité raisonnable pour une telle installation. »

Sur le concept d’une technopole :

« Le ministère du Développement économique régional et de la Recherche (le MDERR) a émis un avis au comité interministériel stipulant que le concept cadre bien dans sa vision de développement. Il indique que le regroupement des espaces de recherche du CHUM et de l’Université sur un seul site devrait favoriser l’optimisation des ressources consenties à la réalisation des activités de recherche et à leur développement. »

Recommandations du comité :

« Le groupe de travail a reconnu l’intérêt du concept proposé avec le projet *Outremont*, mais a douté de son apport réel au développement de la médecine académique, compte tenu du projet proposé.

Pour ce qui est de l’emplacement, le groupe de travail a souligné le potentiel du site proposé, en identifiant cependant des inconvénients pour ce qui est des accès, de la sécurité et de l’accessibilité pour la clientèle à desservir — ce qui conduirait à réduire le nombre de lits aménagés à 550. »

Sur la synergie UdeM—CHUM :

« Le CHUM n’est cependant pas le lieu unique pour l’apprentissage par des stages hors facultés, il n’y contribue que pour moins de 50 %. »
« La documentation rendue disponible par l’Université de Montréal permet pas d’apprécier tous les avantages découlant d’un regroupement des facultés des sciences de la vie. »

Selon le ministère de la Santé, « les avantages de la complémentarité se situent aussi nettement au niveau des ressources humaines (...) Sous cet angle, les enjeux de la complémentarité seraient probablement mieux servis par le maillage CHUM-CUSM que par la synergie CHUM-UdeM, tout au moins sous l’angle des services de santé à rendre à la population. »

LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

QUI
Le ministère de la Santé, le Conseil du Trésor, le ministère de l’Éducation, le ministère des Affaires municipales, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, le Conseil exécutif et le bureau du premier ministre. Le ministère des Transports et celui de la Sécurité publique ont collaboré.

MANDAT
Analyser l’opportunité, la faisabilité et la capacité financière de réaliser le projet de technopole du savoir et de la santé.

IMPORTANCE
Très important. Il compare les avantages et inconvénients du projet du CHUM à Saint-Luc et à la gare de triage à Outremont.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Le gouvernement rendra publics plusieurs rapports aujourd’hui, mais pas le rapport interministériel dont les conclusions penchent en faveur de l’établissement du CHUM sur l’emplacement actuel de l’hôpital Saint-Luc.

CHUM: Landry appuie le centre-ville

Le Québec dirigé par un « pilote à moitié cinglé » échappe Landry

DENIS LESSARD

JOLIETTE — Le Parti québécois a un « préjugé favorable » pour le centre-ville, et préconise l’emplacement de Saint-Luc, au 1000, rue Saint-Denis, pour la construction du nouvel hôpital universitaire de Montréal a indiqué hier Bernard Landry.

À l’approche de la réunion de la commission parlementaire, qui siégera pendant quatre jours la semaine prochaine à l’Assemblée nationale, M. Landry déplore le peu de temps accordé par le gouvernement pour examiner une question fort complexe.

Mais hier, il a clairement indiqué que son parti, forcé de choisir entre les terrains d’Outremont et celui de l’hôpital Saint-Luc, favoriserait le choix du centre-ville pour le nouvel hôpital.

« Le moins qu’on puisse dire avec tout ce qu’on a entendu, un Stade olympique à Outremont, l’ex-ministre Yves Séguin nous a remis dans l’angoisse. En termes financiers, on n’est pas très sympathiques à Outremont. La rue Saint-Denis a beaucoup plus d’attraits pour nous, au nord comme au sud », a-t-il dit.

« Nous, on pensait que le 6000,

Saint-Denis était le meilleur endroit, on le pense encore, mais on n’est plus au pouvoir », a-t-il ajouté à l’issue de la réunion de deux jours de son caucus. Le PQ « n’est pas buté, si on nous prouvait qu’Outremont est ce qu’il y a de mieux, que les rapports étaient sur la table, clairs et nets... Mais, jusqu’à maintenant, c’est le contraire qui est arrivé. Alors notre préjugé est de rester rue Saint-Denis », a-t-il conclu.

Plus tôt, Pauline Marois confirmait sa position en faveur d’Outremont. Son « premier choix » demeure le 6000, rue Saint-Denis, un projet mis au rancart par le gouvernement Charest.

Dans les études qui avaient conduit au choix de cet emplacement, il y a cinq ans, Saint-Luc s’était classé parmi les pires, a confirmé l’ancienne ministre de la Santé.

M. Landry a exprimé cette préférence en dépit des rappels à l’ordre de sa leader parlementaire, Diane Lemieux. À ses côtés, M^{me} Lemieux a plusieurs fois souligné que cette décision relevait du gouvernement, et que l’opposition, privée des moyens d’analyse nécessaires, n’avait pas à prendre parti.

En matinée, Louise Harel, critique de son parti en santé, avait déploré

le manque de transparence de Québec qui, à quelques jours de la commission parlementaire, refusait toujours de rendre publiques des études sur les deux emplacements, notamment le rapport interministériel qui, comme l’indiquait *La Presse* en décembre, favorisait clairement le projet du centre-ville. Selon M^{me} Harel, toutes les études devraient être accessibles pour s’assurer que les résumés qui en ont été faits par les experts y soient fidèles.

En revanche, la direction du CHUM devait rendre publique aujourd’hui sur son site Web une trentaine d’études concernant les deux sites. Au cabinet du ministre Philippe Couillard, on indiquait que les rapports Couture—Saint-Pierre et Johnson—Villeneuve seraient dès ce matin sur le site Web du Ministère.

Un « pilote à moitié cinglé »

Attaquant farouchement le gouvernement pour de nombreux changements de cap qui, selon lui, démotivent la haute fonction publique, M. Landry a lancé un commentaire particulièrement acerbe à l’endroit de Jean Charest.

Les mandarins du gouvernement sont découragés devant les nombreuses volte-face de l’équipe de

M. Charest, a lancé M. Landry avant de poursuivre : ces hauts fonctionnaires « sont dirigés par des irresponsables ».

Puis il a jouté : « Ne pas avoir de pilote dans l’avion... au pilote automatique on peut s’en tirer. Mais si on a un pilote à moitié cinglé qui tire sur les commandes et les manettes, qui fait de la profondeur et de la dérive en même temps... »

Relancé par les journalistes pour expliquer cette attaque d’une virulence inusitée, M. Landry a un peu battu en retraite.

Il voulait, a-t-il dit, viser le gouvernement et non Jean Charest, bien que ce dernier ait versé dans les attaques personnelles en l’accusant d’être responsable « de ce qui se passait en santé », a rappelé le chef péquiste.

La performance épouvantable du gouvernement a occulté le travail de l’opposition, souligne M. Landry. « Le gouvernement est tellement mauvais qu’on n’a pas le temps d’ouvrir la bouche pour le dénoncer qu’il y a une manifestation de 10 000 personnes devant le parlement. Ils se sont tellement mis dedans... dans tellement de sujets que ce ne sont pas nos dénonciations, mais leurs gestes qui mobilisent l’attention. »

Jeunes médecins cherchent poste

KARIM BENESSAIEH

Malgré la pénurie, près de 200 jeunes médecins québécois auront toutes les difficultés du monde à trouver un poste dans leur spécialité à leur sortie d’université. Une situation « paradoxale » et « incompréhensible » qu’a dénoncée hier la Fédération des médecins résidents, qui invitait du même coup ses membres à rencontrer des employeurs potentiels... à l’extérieur du Québec.

Une quarantaine de stands ont été dressés dans une grande salle au centre-ville de Montréal et proposaient aux futurs médecins des carrières alléchantes aux États-Unis et dans le reste du Canada. Les organisateurs s’attendaient à ce que 250 médecins résidents en profitent pour s’informer des possibilités d’exil.

« Je tâte le terrain, explique Mathieu, un étudiant qui terminera son stage dans quatre ans. Je suis en pathologie, une des spécialités où on risque de manquer de postes. C’est inquiétant, alors je regarde... »

PLUS DE FINISSANTS QUE DE POSTES

- > Chirurgie cardiaque ;
- > Hématologie ;
- > Neurologie ;
- > Neurochirurgie ;
- > Urologie ;
- > Orthopédie ;
- > Oto-rhino-laryngologie ;
- > Cardiologie.

La FMRQ a répertorié huit spécialités regroupant quelque 200 résidents, dans lesquelles le nombre de nouveaux médecins devrait dépasser celui des postes offerts. Parmi celles-ci, on retrouve notamment la chirurgie cardiaque, un domaine dans lequel les récentes innovations technologiques ont considérablement diminué le besoin de main-d’œuvre.

Qu’arrive-t-il à un médecin finissant au Québec qui n’a pas de poste ? « Il ne faut pas être alarmiste, on ne met pas de jeunes médecins au chômage, précise Daniel Poirier,

directeur de la main-d’oeuvre médicale au ministère de la Santé. Il y a un ajustement, on corrige le tir. »

On confirme à la Fédération qu’on finit par trouver une place aux jeunes médecins, quelle que soit leur spécialité. Le prix à payer, c’est l’incertitude engendrée et le choix plus restreint dans les affectations. « Le gouvernement va finir par placer tous les finissants, ça c’est sûr, dit Guillaume Charbonneau, président de la FMRQ. Mais ils sont tellement rigides, ils veulent tellement placer les finissants comme des pions sur l’échiquier du Québec qu’ils créent une situation où les gens sont extrêmement frustrés. »

Il assure que le « niveau de mécontentement » au sein de ses membres est actuellement très élevé. C’est qu’on s’explique mal, semble-t-il, que les postes soient rares dans le contexte actuel. « Pour nous, c’est une situation qui est paradoxale et difficilement explicable, estime M. Charbonneau. On considère que c’est un raté du gouvernement Charest. »

La répartition des spécialistes en-

tre les différentes régions du Québec est elle-même source de bien des questionnements, ajoute Martin Girard, président de l’Association des médecins résidents de Montréal. « En cardiologie à la Cité de la Santé, on a huit mois d’attente pour un problème important. À Val-d’Or, un mois, mais c’est à cet endroit qu’on ouvre un poste de cardiologue. » Même situation au Centre universitaire de santé McGill, où l’attente pour une prothèse à la hanche est de neuf mois. « À Roberval, où on a ouvert un poste, l’attente est d’un mois. »

Les responsables de la Fédération se défendent bien de favoriser un exode des médecins en organisant des événements comme celui d’hier. On précise que ce phénomène reste très marginal au Québec : en 2004, le groupe des 10 % de finissants qui ont quitté la province était surtout composé d’étudiants nés dans le reste du Canada. « C’est un phénomène dynamique, nous recevons des médecins d’ailleurs, d’autres s’en vont, ça n’a rien d’un exode massif », assure M. Charbonneau.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est. Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Jean-Paul II rechute

JEAN-PAUL II
suite de la page A1

La trachéotomie, a-t-il expliqué, visait à « assurer une ventilation adéquate du patient », victime de complications imputables à la grippe qui le mine depuis près d'un mois.

Après s'être rendu au chevet du pape en soirée pour lui apporter les vœux de prompt rétablissement du gouvernement italien, le secrétaire d'État à la présidence du Conseil, Gianni Letta, a indiqué qu'il l'avait trouvé « serein et tranquille ».

Jean-Paul II, âgé de 84 ans, avait semblé reprendre des forces depuis sa sortie de l'hôpital le 10 février. Suivant les conseils de ses médecins, il avait cependant renoncé mercredi pour la première fois à l'idée de participer à son audience générale hebdomadaire sur la place Saint-Pierre, préférant s'adresser aux pèlerins par l'entremise d'une liaison vidéo pour se protéger du mauvais temps.

Comme il l'avait fait lors de la précédente hospitalisation, le Vatican s'est efforcé hier de minimiser la gravité de la situation.

À la mi-journée, M. Navarro-Valls s'était contenté de dire que Jean-Paul II souffrait d'une « rechute du syndrome de la grippe »

et qu'il avait été transféré à la clinique romaine pour recevoir des « soins spécialisés et divers examens ». Le premier bulletin médical ne devait être publié qu'aujourd'hui, mais les rapports médiatiques annonçant le recours à la trachéotomie ont amené le Vatican à publier un communiqué en soirée.

Il semble, comme ce fut le cas le 1^{er} février, que la décision d'hospitaliser le pape a été prise très rapidement. Jean-Paul II, qui devait participer à une cérémonie en matinée, avait fait parvenir un courrier soulignant qu'il la suivrait finalement de ses quartiers. Le message a été lu à l'assistance alors même que le transfert s'effectuait.

L'entrée de la clinique Gemelli, gardée par des policiers, a encore une fois été entourée hier par les représentants des médias nationaux et internationaux et des fidèles qui faisaient le pied de grue dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements additionnels sur l'état du souverain pontife.

Dès l'annonce de son transfert à l'hôpital, le cardinal Camillo Ruini, chef de l'Église italienne, a souligné que « toutes les paroisses, toutes les communautés religieuses, tous les monastères » allaient prier pour Jean-Paul II.

C'était notamment le cas en Pologne, pays dont il est originaire. De nombreux politiciens, tant en Italie qu'à l'étranger, ont aussi dit leur consternation.

Selon le neurologue Michel Pannisset, du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, il faudra plusieurs semaines de réadaptation pour que le pape réapprenne à parler en raison de la trachéotomie.

Situation inquiétante

Deux hospitalisations dans le même mois, pour un patient octogénaire souffrant depuis une quinzaine d'années de la maladie de Parkinson, sont inquiétantes, ajoute le spécialiste. « Ça veut peut-être dire que les pneumonies s'installent, qu'il y a une difficulté chronique à expectorer (rejeter par la bouche des sécrétions provenant des voies respiratoires) », souligne-t-il.

Le neurologue Martin Cloutier, de l'hôpital Charles-LeMoine, note que les difficultés de mouvement liées à la maladie de Parkinson, qui forcent à rester assis ou couché, compliquent le combat du corps contre les infections pulmonaires. « Les gens qui sont atteints de cette maladie meurent souvent de complications respiratoires », dit le Dr Cloutier.

Cette nouvelle détérioration de l'état

de santé du pape promet de relancer les spéculations sur sa capacité à conduire l'Église et la possibilité d'une démission.

Lors de sa précédente hospitalisation, le cardinal Angelo Sodano, numéro deux du Vatican, avait souligné qu'il fallait laisser cette hypothèse « à la conscience du pape » plutôt que de la rejeter carrément, signe, selon certains spécialistes du Vatican, que le débat gagne en importance parmi les cardinaux.

Le droit canon permet une « renonciation faite librement et dûment manifestée » de la part du pape. Il prévoit aussi qu'il peut être « totalement empêché » d'exercer ses fonctions, en cas par exemple d'incapacité physique, mais les critères permettant d'en arriver à une telle conclusion ne sont pas précisés. La possibilité que le pape ait laissé une lettre précisant la marche à suivre en cas de perte de lucidité a été évoquée dans les médias, mais le Vatican n'a rien confirmé à ce sujet.

Jean-Paul II lui-même a toujours écarté l'idée de démissionner. Il avait réitéré sa détermination dans les jours suivants sa sortie de l'hôpital à la mi-février en demandant aux fidèles réunis sur la place Saint-Pierre de l'aider, par leurs prières, à « mener à bien » sa mission.

Avec AP et AFP

Le Bloc et le NPD accusent Harper de collusion avec les libéraux

COLLUSION
suite de la page A1

Le Bloc québécois et le NPD comptent voter contre le budget lorsqu'il sera mis aux voix le 9 mars. Un rejet du budget par une majorité de députés à la Chambre des communes provoquerait la chute du gouvernement libéral et plongerait le pays dans des élections huit mois après le scrutin du 28 juin 2004.

Devant les journalistes, M. Duceppe a soutenu que son adversaire conservateur a décidé d'appuyer les mesures budgétaires proposées par les libéraux parce qu'il craint manifestement la tenue d'élections précipitées.

Selon M. Duceppe, la collusion entre les conservateurs et les libéraux est telle que les troupes de Stephen Harper n'ont pas posé une seule question sur le budget au ministre Goodale.

Dans une charge à fond de train de près de 30 minutes aux Communes plus tôt en journée, M. Duceppe a soutenu que les libéraux de Paul Martin ont « ignoré complètement le Québec » dans leur budget. À preuve, il n'existe aucune mesure pour corriger le déséquilibre fiscal qui existe entre Ottawa et les provinces, comme le réclamait le premier ministre Jean Charest, et le budget ne consigne aucune amélioration du régime d'assurance emploi.

En outre, le gouvernement Martin persiste à vouloir s'immiscer dans des domaines de compétence des provinces en voulant investir cinq milliards de dollars dans un réseau national de garderies et en voulant conclure un nouveau pacte fiscal avec les municipalités. Cette façon de faire démontre que le gouvernement fédéral nage dans les surplus tandis que les provinces, notamment le Québec, peinent à joindre les deux bouts.

« La principale caractéristique de ce

fédérales-provinciales depuis plusieurs années.

M. Duceppe a ensuite cité le ministre des Finances du Québec, Michel Audet, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, et le chef du Parti québécois, Bernard Landry, les leaders syndicaux, les leaders étudiants et la présidente de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon, pour illustrer que le budget du ministre Ralph Goodale soulève une vague de mé-

« En choisissant délibérément d'ignorer le déséquilibre fiscal, ce budget inflige à tous les élus de l'Assemblée nationale, et donc à la population du Québec, une gifle. »

budget est en effet qu'il ignore complètement le Québec et qu'il va à l'encontre des intérêts et des aspirations du Québec », a laissé tomber Gilles Duceppe, qui cachait mal sa colère encore hier.

« En choisissant délibérément d'ignorer le déséquilibre fiscal, ce budget inflige à tous les élus de l'Assemblée nationale, et donc à la population du Québec, une gifle », a ajouté le chef bloquiste, faisant allusion aux résolutions adoptées dans le passé invitant Ottawa à corriger cette situation qui empoisonne les relations

contentement généralisé au Québec.

Le chef bloquiste a ensuite déposé un sous-amendement au budget qui exige du gouvernement fédéral qu'il règle le déséquilibre fiscal, qu'il propose un plan précis pour lutter contre le réchauffement climatique et pour augmenter considérablement les prestations aux chômeurs. Le vote sur ce sous-amendement aura lieu le 7 mars.

Premier à prendre la parole aux Communes hier, M. Harper a indiqué que le budget reprend plusieurs des demandes de son parti, notam-

ment en haussant de 12,8 milliards les dépenses en matière de défense et en accordant de modestes baisses d'impôts aux contribuables et aux entreprises. Toutefois, il a vertement critiqué la propension des libéraux à sous-estimer l'ampleur des surplus à venir et le refus du gouvernement Martin de s'attaquer au déséquilibre fiscal.

« Les surplus exorbitants cachés et amassés par le gouvernement sont aussi la source d'un déséquilibre fiscal dangereux qui persiste. Ce déséquilibre cause des tensions énormes au sein de la fédération canadienne. Pendant que les provinces ont toutes les peines du monde à financer les programmes de santé, d'infrastructures et d'éducation que la population exige, le gouvernement fédéral dissimule des milliards de dollars dont il ne sait même pas quoi faire », a-t-il affirmé.

Mais ces lacunes ne justifient pas le rejet du budget. Résultat : son parti n'a pas l'intention de défaire le gouvernement sur cette question parce que cela ne serait pas dans l'intérêt national.

« À mon avis, les Canadiens ne veulent pas deux élections en moins d'un an et cela ne serait pas dans l'intérêt national de le faire », a-t-il expliqué.

M. Harper a ainsi proposé un timide amendement au budget, qui sera voté le 8 mars, et dit « regretter » que le plan budgétaire des libéraux ne reflète pas les principes conservateurs, dont une baisse d'impôt immédiate, la fin du gaspillage et des investissements immédiats dans l'armée.

Augmentation de 1,2% de la facture d'électricité en avril

FACTURE

suite de la page A1

Les deux hausses précédentes, soit 3 % le 1^{er} janvier 2004 et 1,41 % le 1^{er} avril 2004, avaient fait grimper la facture moyenne de 4 \$ et de 1,92 \$ \$ par mois, pour la même maison chauffée à l'électricité. Autrement dit, ce type de clients paiera à compter du 1^{er} avril 7,55 \$ de plus par mois ou 90 \$ de plus par année pour l'électricité.

La décision de la Régie de l'énergie a été accueillie avec soulagement par tous ceux qui ont combattu la requête d'Hydro-Québec. « On est relativement satisfaits, a commenté le porte-parole de l'Union des consommateurs, Charles Tanguay. Entre ce qu'on demandait, 0 %, et ce qu'Hydro voulait, 2,7 %, la Régie a tranché de façon satisfaisante. »

Du côté de la section québécoise de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le porte-parole Richard Fahey estime qu'une hausse de 1,2 % sera plus facile à assumer par les entreprises. « Tout le monde aurait voulu qu'il n'y ait pas d'augmentation,

mais 1,2 %, c'est en deçà de l'inflation et ça s'assume plus facilement que 2,7 %, a-t-il dit.

Dans sa décision qui fait 163 pages, la Régie estime qu'Hydro-Québec Distribution a surestimé les revenus jugés nécessaires en 2005. Les régisseurs ont ainsi retranché 15 millions au poste des dépenses et 30,8 millions au poste des investissements prévus.

Par ailleurs, la Régie ne s'est pas rendue aux arguments de l'Association des stations de ski du Québec, Claude Péloquin, garde toutefois espoir parce que la décision de la Régie ouvre la porte à une réforme de la structure tarifaire d'Hydro.

« On va pouvoir faire valoir nos points et convaincre Hydro du bien-fondé de nos arguments », a dit M. Péloquin.

En plus des stations de ski, l'Union des municipalités et les sociétés de transport en commun, qui réclamaient un traitement particulier, se sont fait répondre par la Régie de l'énergie qu'elles n'ont pas à se plaindre parce qu'elles paient l'électricité à un bon prix.

La décision de la Régie ouvre la porte à des tarifs différents selon les heures de la journée et à des modifications de la structure des tarifs « qui mèneront sur une base graduelle à un meilleur signal de prix et à un juste reflet des coûts ».

Chez Hydro-Québec, les premières réactions à la décision de la Régie sont plutôt positives. Même si la hausse demandée n'a pas été accordée, il y a « de bonnes avancées » dans la décision, a commenté la porte-parole Josée Morin. Ainsi, Hydro avait demandé qu'une partie de l'augmentation des tarifs serve à combler le manque à gagner entre l'année tarifaire, qui commence le 1^{er} avril, et le 1^{er} janvier. La Régie a refusé, mais a reconnu l'existence de ce manque à gagner, qu'Hydro pourra combler dans les prochaines années.

Il reste que la société d'État voulait obtenir des revenus supplémentaires de 232 millions et qu'elle devra se contenter de 102 millions de plus, soit un trou de 130 millions.

Le porte-parole de l'Union des consommateurs a souligné hier que les clients d'Hydro-Québec ne sont pas au bout de leurs peines, puisque la division Transport d'Hydro-Québec a elle aussi déposé une requête devant la Régie pour augmenter ses tarifs rétroactivement au 1^{er} janvier 2005. « Le cadre actuel de réglementation, qui accorde un petit profit au distributeur et un petit profit au transporteur, peut nous réserver des surprises », a dit Charles Tanguay.

Par ailleurs, le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, Bernard Landry, trouve l'augmentation des tarifs d'électricité trop rapide. « Il y a des raisons économiques et environnementales pour des augmentations normales de tarifs, mais ce qu'on voit maintenant est trop rapide », a commenté hier M. Landry.

Avec la collaboration de Denis Lessard

Martin dit NON aux États-Unis

BOUCLIER

suite de la page A1

En ce qui nous concerne, nous allons déployer le bouclier. Nous allons défendre l'Amérique du Nord », a déclaré l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci.

En déclinant l'invitation de s'associer au bouclier antimissile, projet cher au président George W. Bush, M. Martin réussira sans doute à calmer la grogne au sein de son propre parti, qui était fortement divisé sur cette question. Il fait aussi le pari que cette décision profitera aux libéraux dans les sondages, notamment au Québec, où la population était fortement opposée au projet.

Cette annonce survient d'ailleurs à moins de 10 jours du congrès national du Parti libéral à Ottawa au cours duquel une résolution dénonçant ce projet devait être débattue. M. Martin doit aussi y soumettre son leadership à un important vote de confiance des militants libéraux.

« Nous respectons le droit des États-Unis de défendre leur territoire et leur population. Nous continuerons d'ailleurs de travailler en partenariat avec notre voisin du Sud pour assurer la défense commune de l'Amérique du Nord et la sécurité continentale. Cependant, nos efforts ne porteront pas sur le bouclier antimissile. Nous allons plutôt intervenir — seuls ou avec nos voisins — dans le cadre de nos priorités en matière de défense », a déclaré M. Martin à l'issue d'une réunion du Cabinet.

Le premier ministre a indiqué que son gouvernement préfère renforcer la sécurité à la frontière, accroître la sécurité aux points d'entrée, protéger la souveraineté du Canada dans l'Arctique, augmenter le soutien aux activités de renseignement, élargir les rangs des forces armées canadiennes et acheter de nouveaux équipements pour les soldats.

L'annonce de cette importante décision s'est toutefois faite dans le plus grand désordre et elle contredit les déclarations du nouvel ambassadeur du Canada à Washington, Frank McKenna, qui disait mardi que le Canada participait déjà au bouclier après avoir accepté des amendements à NORAD en août dernier.

Même si la décision a officiellement été prise hier au Cabinet, le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a expliqué les intentions du gouvernement canadien à son homologue américaine, Condoleezza Rice, deux jours plus tôt, soit mardi, à Bruxelles, à l'occasion du sommet de l'OTAN auquel participaient Paul Martin et George W. Bush. M. Martin a depuis informé l'ambassadeur Cellucci.

M. Martin, qui n'avait pas, hier, discuté de ce dossier avec le président américain, a ensuite lu une déclaration écrite aux journalistes à l'issue d'une rencontre de son cabinet avant de répondre à quelques questions formulées dans la plus grande cacophonie.

Dans sa déclaration aux journalistes, M. Martin dit que le Canada continuera à collaborer avec les États-Unis sur les questions de sécurité et de défense partout dans le monde, notamment en Afghanistan, en Haïti, et à la lutte contre le terrorisme. Il a ajouté que le Canada est conscient du « lourd fardeau » qui repose sur les épaules des Américains en matière de maintien de la paix et de défense à l'échelle de la planète.

Le premier ministre a dit s'attendre à ce que les Américains consultent les autorités canadiennes avant de lancer un missile au-dessus du territoire canadien pour abattre un missile ennemi.

Le Bloc québécois et le NPD, qui s'opposaient farouchement au bouclier antimissile ont immédiatement salué cette décision du gouvernement Martin. Toutefois, ils affirment que plusieurs questions demeurent sans réponse quant à la nature exacte de l'implication du Canada dans ce projet à la lumière des propos de l'ambassadeur Frank McKenna et ils réclament quand même la tenue d'un débat aux Communes.

Le leader néo-démocrate, Jack Layton, a soutenu que M. Martin refusé de participer au bouclier antimissile parce qu'il dirige un gouvernement minoritaire. Il croit toutefois que la décision aurait été tout autre si les libéraux étaient majoritaires aux Communes. Le Parti conservateur a tenté de savoir quelle proposition américaine précise le gouvernement Martin avait rejetée, mais en vain.

EN BREF

Benoît Labonté pose sa candidature dans Ville-Mairie

L'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), le parti du maire Gérald Tremblay, annoncera ce matin la candidature de l'ex-président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Benoît Labonté, à la mairie de l'arrondissement de Ville-Marie, a appris *La Presse* de sources sûres. Il s'agit de la première candidature vedette annoncée par le maire Tremblay en vue des élections de novembre. M. Labonté a quitté la chambre de commerce le 4 février et son intérêt pour faire le saut en politique municipale était un secret de Polichinelle. Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a pour sa part lancé sa campagne mercredi dans un hôtel du centre-ville. Une façon symbolique, selon lui, de confirmer l'importance de cet arrondissement de Montréal pour son parti. Il n'a toutefois pas encore confirmé les candidats dans l'arrondissement recoupant le centre-ville.

Sébastien Rodrigue

Aide pour réduire les gaz à effet de serre

Le ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, s'est dit prêt, hier, à aider financièrement les industries à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. M. Dion, qui s'adressait à Montréal à des industriels et intervenants en matière d'environnement, a affirmé que le budget présenté mercredi lui permettait de prendre un tel engagement. Il a indiqué que le plan fédéral pour protéger l'environnement, dans le cadre des objectifs du protocole de Kyoto, sera connu dans quelques semaines mais que déjà le budget de son gouvernement reflétait ses intentions dans ce domaine. « Amenez-moi vos tonnes (d'émissions de gaz à effet de serre) puis on vous donne du financement », a dit le ministre.

Presse Canadienne

Séguin devra être solidaire s'il veut rester au PLQ

L'ancien ministre des Finances, Yves Séguin, devra réprimer son penchant individualiste s'il souhaite demeurer de plein droit au sein de l'équipe libérale, estime le nouveau président du caucus des députés libéraux, David Whissell. Le jeune député d'Argenteuil a confié hier à la Presse Canadienne qu'il sera disposé à travailler aux côtés de M. Séguin, si celui-ci « fait preuve de solidarité, veut que le gouvernement fonctionne bien, et atteigne ses objectifs. » « Dans n'importe quel parti la solidarité est quelque chose de très importante », a insisté M. Whissell, nommé à son poste vendredi dernier à la faveur du remaniement ministériel du premier ministre Jean Charest. Sachant fort bien que l'ancien ministre des Finances n'est pas homme à se soumettre à une discipline de parti, M. Whissell n'a pas voulu dire si, dans ce contexte, il préférerait que M. Séguin tire sa révérence plutôt que de jouer les trouble-fête au sein du caucus.

Presse Canadienne



PHOTO JIM YOUNG, REUTERS ©

L'ex-premier ministre Jean Chrétien alors qu'il témoignait devant le juge John Gomery le 8 février dernier à Ottawa.

REPRISE DE LA COMMISSION GOMERY

Le plus haut fonctionnaire rappelé pour confronter Chrétien

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La commission Gomery sur l'affaire des commandites reprend ses travaux lundi matin, cette fois à Montréal, avec une surprise de taille : le rappel devant le commissaire du greffier du Conseil privé, Alex Himelfarb.

Le procureur principal, Bernard Roy, a jugé bon de rappeler le plus haut fonctionnaire de l'État devant la commission d'enquête, selon des sources fiables, afin qu'il clarifie certaines contradictions entre son témoignage et ceux d'autres témoins.

Ainsi, le témoignage de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, le 8 février, ne correspond pas en tous points aux explications données par M. Himelfarb en septembre. M. Chrétien avait nié que lui ou un membre son bureau avait été responsable des décisions prises au sujet de l'attribution des contrats de commandites. Même si les documents de l'ancienne greffière du Conseil pri-

vé, Jocelyne Bourgon, affirmaient que la responsabilité ultime de la façon dont les fonds de commandites étaient dépensés incombait en dernier ressort au premier ministre, M. Chrétien avait témoigné que « c'était le ministère (des Travaux publics) qui était responsable du choix des projets ». Il a d'ailleurs déclaré : « Nous avions un *input* politique, mais nous ne décidions pas. » M. Chrétien a souvent insisté pour dire qu'il ne s'occupait pas de « la plomberie » et des détails de l'administration du programme.

Or, le 27 septembre 2004, Alex Himelfarb avait affirmé à la commission Gomery qu'il n'y avait aucun précédent à propos de la façon dont l'ancien premier ministre avait participé au programme des commandites. M. Himelfarb reconnaissait par le fait même une certaine responsabilité de M. Chrétien dans le scandale. Interrogé à l'époque par le procureur adjoint de la commission, Neil Finkelshtein, Alex Himelfarb s'était dit d'accord avec un principe énoncé la

semaine précédente devant la commission par le sous-ministre des Travaux publics, David Marshal. « Le principe-clé qui veut qu'un premier ministre ou un ministre qui se mêle d'un tel programme accroît le poids de sa responsabilité a du bon sens », avait affirmé M Himelfarb.

Ainsi, si la Commission a jugé bon de rappeler un témoin aussi important que le greffier du Conseil privé, c'est de toute évidence qu'elle a de bonnes raisons de croire que quelqu'un n'a pas expliqué de façon satisfaisante la chaîne de commandements dans l'affaire des commandites.

La commission tente sans doute de comprendre ce que M. Himelfarb voulait dire lorsqu'il a affirmé que M. Chrétien n'était pas directement responsable de la façon dont l'argent des commandites avait été dépensé. D'autant plus que le greffier du Conseil privé avait admis également que M. Chrétien avait tout de même une certaine responsabilité éthique et politique dans cette affaire. Selon M.

Himelfarb, cependant, sur un plan strictement légal, la responsabilité du programme demeurerait entre les mains du ministre des Travaux publics.

Le haut fonctionnaire avait de plus témoigné en septembre qu'il était « inhabituel » qu'un fonctionnaire responsable du programme de commandites au ministère des Travaux publics — en l'occurrence Charles Guité — ait accès directement à son ministre ou au bureau du premier ministre, particulièrement au chef de cabinet (Jean Pelletier), pour ensuite choisir des événements à commander selon les directives de ces hauts responsables.

Alors que la commission devait entreprendre lundi le deuxième volet de ses audiences, celui consacré aux agences de communication qui ont eu des contrats de commandite, ce rebondissement de dernière heure laisse croire que le commissaire Gomery n'a pas écarté, si nécessaire, une nouvelle comparution de Jean Chrétien.

Juppé peut atterrir au Québec

Il a le feu vert des étudiants de l'ENAP

SARA CHAMPAGNE ET ISABELLE HACHEY

Non sans soulever toute une polémique et par une faible majorité de 53,5 %, les membres de l'Association étudiante de l'École nationale d'administration publique (AEENAP) ont accepté hier soir l'embauche d'Alain Juppé à titre de professeur invité.

L'opposition la plus forte est venue de Montréal, où une centaine d'étudiants n'ont pas manqué d'exprimer haut et fort leur opposition

à la venue de l'ancien premier ministre français en sol québécois.

« On va mettre mon enseignement aux vidanges parce que la fin justifie les moyens ? ! » a lancé Benoît Lacombe, étudiant à l'ENAP.

« Sa venue aura un impact sur mon diplôme. J'ai une réputation à défendre et mon image sera entachée », a déploré une autre étudiante de Montréal, Pascale Barette-Brisson.

Plusieurs étudiants ont toutefois souligné que, dans toute cette affaire des « emplois fictifs » à la mairie

de Paris, la crédibilité intellectuelle de M. Juppé n'a jamais été mise en question. « Alain Juppé, c'est un géant intellectuel, un livre ouvert sur le monde », a clamé un étudiant.

« On n'a pas à se substituer aux tribunaux français, a pour sa part rappelé le directeur général de l'ENAP, Marcel Proulx, invité à s'expliquer devant l'assemblée. Il serait absurde de mettre un homme de cette envergure aux poubelles. »

En Europe, le soulèvement des étudiants de l'ENAP a eu des

échos. À l'Institut d'études politiques de Paris, où l'ancien premier ministre enseignera l'été prochain, on s'explique mal tout ce débat

« Ici les gens ne s'en sont pas émus », a dit Gaël Coutant, directrice des communications de l'Institut, en parlant de la peine de 14 mois de prison avec sursis dont a écopé le politicien.

« Les gens enseignent parce qu'ils sont compétents et ont des expertises. Après, ce qu'ils ont fait ailleurs, c'est autre chose », a-t-elle expliqué.

Reconnu pour son ton subversif, le journaliste Bruno Testa, du *Clicanoo*, un journal de l'île de la Réunion, a fait cette analogie dans un billet : « Les Québécois n'ont pas de chance. Ils nous envoient des bons chanteurs (Charlebois, Garou,

Fabienne Thibault), de bons paroliers (Luc Plamondon, l'auteur de *Starmania*), de bons films (*Le Déclin de l'empire américain* de Denys Arcand. Et nous, qu'est-ce qu'on leur envoie ? Des hommes politiques en bout de course ou en délicatesse avec la justice. (...) Si le départ de Juppé vers la Belle Province devait se concrétiser, ce n'est pas encore cette fois-ci que nous rectifierons notre image de Français arrogants », écrit-il.

En attendant, le président de l'AEENAP, Éric P. Ciaburro, a l'intention de surveiller de près le processus d'embauche de M. Juppé. Selon la direction de l'ENAP, le salaire de l'ancien premier ministre ne devrait pas dépasser 150 000 \$ et devrait venir de la Fondation de l'Université du Québec.

Ce soir 20 h

Il va y avoir du sport!

Les locataires ont-ils trop de droits? Avec Isabelle Beaulieu, Luc Courtemanche et François Saillant.
Sommes-nous encore complexés face à la France? Avec Pierre Curzi, Jacques Godbout, Michel Lacombe et Jacques Lanctôt.

Animation : Marie-France Bazzo Invitée : Macha Grenon

Maudits locataires? Maudits Français?

388151A

Ça change de la télé

ACTUALITÉS

Passeur de clandestins arrêté à Lacolle

ANDRÉ CÉDILOT

Grosse prise à la frontière de Lacolle, alors que les membres de l'Équipe intégrée de la police des frontières (EIPF) ont interpellé un passeur de clandestins que les autorités américaines avaient dans leur ligne de mire depuis 10 ans.

José Manuel Galdamez Serrano, 52 ans, qui serait un des chefs de réseau les plus actifs à Montréal, achevait le passage en fraude d'au moins sept immigrants quand il a été arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi. À l'issue de cette opération menée des deux côtés de la frontière, trois de ses sbires sont aussi tombés dans les filets de la police. Une personne a réussi à s'échapper à la suite

d'une course folle à travers champs et bois, entre Hemmingford et Lacolle.

C'est un coup de hasard qui a permis l'arrestation de Serrano et ses acolytes. Avec la police des frontières des États-Unis, l'EIPF exerçait une surveillance en vue de surprendre un autre gang de passeurs quand des capteurs ont retenti après avoir détecté la présence d'inconnus qui tentaient de traverser la frontière à pied dans un secteur isolé d'Hemmingford.

Vite repérées, six personnes — quatre illégaux et deux chauffeurs de l'organisation — ont été arrêtées du côté américain, alors que cinq autres ont été épinglées en sol canadien : Serrano et l'un de ses guides, ainsi qu'une ressortissante pakistanaise de 30 ans

ÉVÈNEMENT

Arrestation de 11 personnes, dont un gros passeur de clandestins.

OÙ

Des deux côtés de la frontière, à la hauteur de Hemmingford et Lacolle.

COMMENT

Le réseau faisait passer les illégaux des États-Unis vers le Canada, et vice-versa.

et ses deux enfants. Les agents canadiens ont dû faire appel à un maître-chien de la GRC afin de retracer le guide qui se cachait dans le bois. Il a été capturé en pleine nuit au terme d'une véritable « chasse à courre » qui a duré plus de trois heures. Un autre

suspect a pu s'enfuir. Après une nouvelle course effrénée, les enquêteurs de la police fédérale ont abandonné les recherches à la hauteur de la route 221, à Lacolle.

Traduit quelques heures plus tard devant le tribunal, au palais de justice de Saint-Jean, Serrano a tout de suite reconnu sa culpabilité. Il a éclopé de six mois d'emprisonnement. Originaire du Salvador, il a obtenu sa citoyenneté canadienne en 1995. Les autorités américaines comptent demander son extradition pour avoir trempé dans l'immigration illégale depuis des années.

Quant à son compatriote salvadorien, Javier Antonio Rodriguez Barahona, 29 ans, il a reçu une peine de trois mois de prison. Sans statut au Canada, il sera ensuite renvoyé dans son pays.

Quant à la clandestine et mère des deux enfants, Aneela Choudry, elle devra verser une amende de 800 \$. Comme elle arrivait des États-Unis, elle sera remise aux autorités américaines dès que toutes les formalités administratives seront terminées. Elle tentait de revenir au Canada malgré le fait qu'on lui a refusé le statut de réfugié, il y a quelques années.

Selon la police, les quatre illégaux épinglés aux États-Unis sont des ressortissants du Brésil et de l'Inde. Serrano et son groupe touchaient de 3000 à 4000 \$ chaque fois qu'ils faisaient passer la frontière à une personne. Que ce soit en direction des États-Unis ou du Canada, Serrano aurait agi comme passeur plusieurs centaines de fois depuis 10 ans.

PAR ICI LES BARGUINEUX

Avec Le Forfait de Bell, combinez les services Sympatico^{MC}, ExpressVu^{MC} ou Mobilité qui vous conviennent et économisez mois après mois.

2 services
À partir de
46⁹⁵\$ par mois
Une économie de **10\$ / mois***

1000 minutes d'interurbain
résidentiel, Canada, E.-U., 24/7
pour seulement **5\$/mois***

3 services
À partir de
71⁹⁵\$ par mois
Une économie de **15\$ / mois***



1 866 338-6575 • bell.ca/forfait4 • Magasin Espace Bell

Et bien simple.^{MC}

aéropian

Offert avec les services et forfaits sélectionnés de Bell aux clients résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Prix/offres sujets à changements sans préavis. Taxes en sus. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour savoir si vous êtes admissible et pour les détails, appelez au 1 866 338-6575, visitez bell.ca/forfait4 ou un magasin Espace Bell. *Économies comparées au plein tarif courant de ces mêmes services lorsque souscrits individuellement. †1000 minutes applicables aux appels interurbains automatiques ou faits avec le service Contact famille^{MC} au Canada et aux États-Unis.

Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

Les incontournables rendez-vous du magasinage

Jusqu'à **50%**
de rabais sur tous les
instruments à vents
YAMAHA
Jusqu'au 15 mars

Boutique du Musicien
Atelier du Musicien
1427, Amherst, Montréal
514 526-5656

Clinique de la Casserole inc.
7577, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2R 2N7
Tél. : (514) 270-8544

- ✓ Vente
- ✓ Émailage
- ✓ Polissage
- ✓ Réparation
- ✓ Pose de Teflon

Ô Miroir

Un magasin qui vend seulement des miroirs

Importation de partout à travers le monde

Plus de 300 miroirs
(514) 282-0900

4556 B, boul. Saint-Laurent
(entre Mont-Royal et Villeneuve)



Les Antiquités Coach House
Antiquités et Bijoux de distinction

Nous achetons or et bijoux.

Création personnalisée
Réparation et remodelage
par des experts
Spécialité : bijoux d'époque

Les Antiquités Coach House
1331, av. Greene, bureau 200
Westmount QC
(514) 937-6191

DÉBUTEZ L'ANNÉE EN FORME

De 15% à 50% de rabais
jusqu'à épuisement des stocks
ou 24 versements égaux sans intérêt

Spinning bike SPK8
Vélo spinning avec amortisseur
Spécial 577⁹⁹ \$

Tapis roulant Endurance (BodySolid)
Spécial 1 299⁹⁹ \$

Elleptique 600 Diamondback
Régulier 1 999,99\$
50% de rabais

Elleptique Infinity 950
Régulier 799,99 \$
25% de rabais

Le vrai elleptique CLASSÉ #1 dans la revue PROTÉGEZ-VOUS

MEILLEURE GARANTIE SUR LE MARCHÉ

Venez voir nos nouvelles multi stations Keys et comparez avec la concurrence.

fitness nutrition
375, boul. St-Martin Ouest, Laval
www.fitnessnutritions.com
(450) 975-8786

Achat minimum requis de 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Le montant de votre achat sera reporté en 24 versements égaux sans frais ni intérêt. Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin.

La plus grande salle de montre au Québec ! Plus de 200 modèles

VASTE SÉLECTION de modèles de triporteurs, quadriporteurs, fauteuil auto-souveleurs et plus en stock. Vente, location et service de réparation.

Disponible maintenant ! L'oreiller tant recherché !

- Ortho-Cerv est l'oreiller cervical par excellence
- 3 positions de sommeil
- Hypoallergène
- Lavable
- Confortable
- Hypobactériogène
- Fait à la main

Free Spirit

Équipements Adaptés M.C.L.
985, boul. Curé-Poirier O. (coin Duvernay) Longueuil
(450) 442-4111 • 1 877 442-4111

Coco La Bine inc.
Vêtements nouveau-nés à 14 ans
Directement du manufacturier

★ GRANDE VENTE ★
★ Surplus d'inventaire ★

Dû à la fermeture de la boutique de Québec

Les 25-26-27-28 fév. seulement
Ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Faites vite Premier rendu Premier servi !

★ 1\$-2\$-5\$-10\$-15\$... ★
Du jamais vu des prix incroyables ★
★ tout doit être vendu!!!!

Chaussures Robeez 20\$!!! **Peluches RUSS 50% et plus!!!**

À deux minutes du Carrefour Laval
Laval 2510 boul le Corbusier 450-681-0109

Les incontournables rendez-vous du magasinage

1 000 \$ à gagner

La Presse et ses annonceurs : des incontournables pour réussir votre magasinage.

Remplissez ce coupon en indiquant le nom d'un des annonceurs sous la rubrique *Les incontournables rendez-vous du magasinage* chez qui vous aimeriez magasiner, puis retournez-le à l'adresse indiquée. Vous pourriez gagner 100 \$ à dépenser chez le marchand choisi. Cinq prix de 100 \$ seront remis chaque semaine pendant deux semaines. Chaque semaine, nous dévoilerons le nom des cinq gagnants. Les règlements sont disponibles à La Presse. Valeur totale des prix offerts : 1 000 \$, les fac-similés ne sont pas acceptés.

LES INCONTOURNABLES RENDEZ-VOUS DU MAGASINAGE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (trav.) : () _____

Marchand choisi : _____

Poster à :
LES INCONTOURNABLES RENDEZ-VOUS DU MAGASINAGE
La Presse
C.P. 11052, succursale centre-ville
Montréal QC H3C 4Y8

LA PRESSE

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

TOGO

Démission demandée

Le Parlement européen (PE) a demandé hier la « démission immédiate » du nouveau président togolais Faure Gnassingbé, en dénonçant le « coup d'État » qui lui a permis d'accéder au pouvoir après le décès de son père le 5 février. L'UE « ne reconnaîtra la validité d'aucune élection organisée sous l'autorité d'un président illégitime issu d'un coup d'État militaire », avertissent les eurodéputés qui demandent à la Commission européenne « de proposer des sanctions ciblées contre les auteurs du coup d'État ». Après avoir interrompu son aide au Togo en 1993, l'UE avait décidé en novembre dernier de normaliser partiellement ses relations avec Lomé qui avait pris 22 engagements, dont l'ouverture d'un dialogue avec l'opposition, en avril 2004. D'après AFP

RUSSIE

Opérations condamnées

La Cour européenne des droits de l'homme a condamné hier la Russie pour violations du droit à la vie au cours d'opérations meurtrières des forces fédérales russes menées en Tchétchénie entre octobre 1999 et février 2000. La Cour, qui avait examiné le 14 octobre les plaintes contre la Russie de six proches de victimes d'origine tchétchène, a estimé dans son arrêt que les opérations militaires n'avaient « pas été préparées et exécutées avec les précautions nécessaires à la protection des vies civiles ». Deux des plaignants se plaignaient de tortures et d'exécutions extrajudiciaires pratiquées par des soldats de l'armée russe à Grozny, fin janvier 2000. Cinq de leurs proches avaient été retrouvés criblés de balles. D'après AFP

PROCHE-ORIENT

Le cabinet Qoreï approuvé

Le Parlement palestinien a voté hier l'investiture du nouveau cabinet d'Ahmad Qoreï après l'avoir contraint à lui soumettre une équipe capable d'appliquer des réformes et expurgée de ministres jugés inefficaces ou corrompus. M. Qoreï, en poste depuis novembre 2003, a été contraint de présenter un cabinet de 25 ministres composé largement de « technocrates » après le refus des députés d'accorder leur confiance lundi à une première mouture comptant plusieurs ministres jugés inefficaces ou corrompus. Pas moins de 17 ministres font leur entrée dans le nouveau cabinet, qui devait prêter serment en soirée devant M. Abbas. D'après AFP

IRAN

Dossier nucléaire

Le négociateur en chef iranien chargé du dossier nucléaire, Hassan Rohani, a affirmé hier que ses entretiens avec le président français Jacques Chirac permettaient de donner « un nouveau dynamisme au processus de négociations » entre les Européens et l'Iran sur le dossier nucléaire. M. Rohani n'a pas donné de détails sur les points qu'il avait abordés avec M. Chirac lors de cet entretien auquel a assisté le ministre français des Affaires étrangères Michel Barnier. De son côté, M. Chirac a réaffirmé qu'il fallait que « l'Iran donne des garanties objectives assurant que son programme nucléaire n'a aucune finalité militaire », selon son porte-parole Jérôme Bonnafont. D'après AFP

UKRAINE

Accueil chaleureux

Le président Viktor Iouchtchenko a reçu un accueil chaleureux cette semaine à Bruxelles et à Strasbourg et des promesses d'aide de la part de l'Union européenne (UE) et de l'OTAN, mais le chemin de l'Ukraine vers l'adhésion aux organisations euro-atlantiques devrait être long et demander beaucoup d'efforts à la nouvelle équipe de Kiev. L'entrée dans l'OTAN, une perspective potentiellement plus proche que l'UE, nécessite une profonde réforme de l'armée ukrainienne, actuellement la plus nombreuse d'Europe avec environ 300 000 hommes, et qui se trouve dans un état lamentable. L'entrée dans l'UE est soutenue par 44 % de la population et désapprouvée par 28 %, avec 28 % des indécis, selon un récent sondage. D'après AFP

Redéploiement syrien au Liban

ARMELLE LE GOFF
COLLABORATION SPÉCIALE

La Syrie fait un geste. Pour la première fois depuis le 14 février et l'attentat qui a coûté la vie à Rafic Hariri, le pays a précisé ses intentions politiques sur le Liban, en annonçant un sixième redéploiement de ses troupes.

« Après ce redéploiement, toutes les forces syriennes seront dans la Bekaa (à proximité de la frontière syrienne) », a précisé hier soir le ministre libanais de la Défense, Abdel Rahim Mourad. Déjà, en fin de journée, des témoins rapportaient avoir vu des soldats syriens en train de plier bagage, notamment aux portes sud de la capitale. « Nous attendons le feu vert pour partir », aurait même déclaré un officier syrien en faction dans le village d'Aley, situé à quelques kilomètres de Beyrouth, sur la route de Damas.

Accusé, à tort ou a raison, d'avoir fomenté l'attentat contre l'ancien premier ministre, Damas se devait de manifester sa bonne volonté. Conspuée par l'opposition, vilipendée par une bonne partie de la presse, insultée même lors des manifestations, en l'espace de deux semaines, la présence syrienne sur leur sol semble être devenue insupportable à la majorité des Libanais.

Des « démarches pour accélérer le rythme des retraits » de son armée

ont donc été évoquées hier par le vice-ministre syrien des Affaires étrangères. Mais « il faudrait que l'armée libanaise et les forces de sécurité puisse combler le vide de manière à ne pas porter atteinte à la sécurité du Liban et de la Syrie », a tenu à souligner Walid Mouallem.

L'argument est brandi depuis des années par Damas. Hier, il a fait bondir Marwan Hamadé, député druze de l'opposition, miraculeusement réchappé d'une tentative d'attentat le 1^{er} octobre dernier : « Ce-

La présence des troupes syriennes n'est pas ce qui préoccupe le plus l'opposition. « Une de nos premières priorités aujourd'hui, c'est d'obtenir le démantèlement des services de renseignements syriens ou libano-syriens », rappelait hier soir Nayla Moawad, députée de l'opposition.

la fait 15 ans que l'on travaille à la reconstruction de l'armée libanaise. Comment ne pourrait-elle pas être en mesure d'assurer la sécurité du pays aujourd'hui ? » s'est-il indigné.

L'occupation militaire

Méfiant, l'opposition attend de voir. « Les communiqués langue-de-bois, on les connaît », souligne en entrevue Marwan Hamadé, peu enclin à croire « en un retrait effectif, après 29 ans d'occupation ».

À l'époque, en 1976, c'est la droite chrétienne libanaise qui avait fait appel à son puissant voisin, pour se protéger des forces palestiniennes présentes dans le pays. En 1989, les accords de Taef ont consacré sa présence sur le sol libanais. La Syrie n'a ensuite jamais vraiment quitté le pays.

Au plus fort de l'occupation militaire, on comptait quelque 40 000 soldats syriens au Liban. Aujourd'hui, après cinq redéploiements, les militaires syriens ne seraient

plus que 14 000 répartis dans tout le nord du pays.

En outre, la présence de l'armée n'est pas ce qui préoccupe le plus l'opposition. « Une de nos premières priorités aujourd'hui, c'est d'obtenir le démantèlement des services de renseignements syriens ou libano-syriens », rappelait hier soir Nayla Moawad, députée de l'opposition et veuve du président René Moawad, dont la disparition, en 1989, est, elle aussi, attribuée aux services de renseignements.

« Cela signifierait la fin des ingérences dans les affaires libanaises et, peut-être, le début d'une vraie démocratie », soulignait-elle.

Débat au Parlement

Car, depuis quelques jours, c'est bien ce à quoi travaille cette opposition multiconfessionnelle, dont certains observateurs fustigeaient l'absence de programme.

Déterminée à obtenir la formation d'un cabinet de transition pour la tenue des élections législatives, elle a déjà gagné de haute lutte un débat de politique générale lundi prochain, au Parlement. Au cours de la séance, les députés seront amenés à réaffirmer leur confiance dans le gouvernement en place, comme l'a d'ores et déjà annoncé le premier ministre, Omar Karamé, qui s'est dit, quant à lui, prêt à démissionner.

Selon certains observateurs, il se pourrait bien que le gouvernement se retrouve désavoué. Dans ce cas, il serait tenu d'accéder à la demande insistante de l'opposition de former un gouvernement provisoire.

À Beyrouth, hier soir, pour prendre la tête de ce cabinet, certains avançaient déjà le nom de Selim Hoss, homme politique sunnite connu et respecté, mais retiré de la vie politique depuis les élections législatives de 2000 et la victoire écrasante des listes de Rafic Hariri sur les siennes.



PHOTO SERGEI KARPUKHIN, REUTERS

Les relations sont tendues entre le président américain George W. Bush et le président russe Vladimir Poutine, qui ont eu l'occasion de se parler de vive voix de leurs différends hier lors d'un sommet tenu à Bratislava, en Slovaquie.

Rencontre Bush-Poutine: les tensions persistent

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRATISLAVA – Le président américain George W. Bush a publiquement mis sous pression son homologue russe Vladimir Poutine sur l'état de la démocratie en Russie à l'issue d'un sommet commun hier à Bratislava.

Poursuivant une offensive lancée avec fougue depuis le début de sa tournée européenne dimanche soir, George W. Bush a affirmé devant son homologue qu'il était « inquiet » au sujet de la conception de la démocratie de Moscou.

« Les démocraties reflètent toujours la culture et les traditions d'un pays et je le sais, mais elles ont certaines choses en commun : elles ont l'État de droit, la protection des minorités, une presse libre et une opposition politique viable », a dit le président américain dans une conférence de presse commune.

Mais Vladimir Poutine ne s'est pas laissé déstabiliser et a répliqué : « Dire qu'il y a ici ou là plus ou moins de démocratie n'est pas correct. »

« Je suis certain que la démocratie, ce n'est pas l'anarchie et le tout-per-

mis et pas la possibilité pour quiconque de voler la population », a-t-il ajouté.

« Nous ne nous apprêtons pas à créer une démocratie particulière, nous adoptons les principes essentiels de la démocratie, mais ces prin-

« Nous ne nous apprêtons pas à créer une démocratie particulière, nous adoptons les principes essentiels de la démocratie, mais ces principes doivent être appropriés aux traditions de la Russie », a répliqué Poutine à Bush qui s'est dit « inquiet » de la conception de la démocratie de Moscou.

cipes doivent être appropriés aux traditions de la Russie », a-t-il dit.

Grincements de dents

Le président russe a aussi assuré que la Russie ne comptait pas retourner au totalitarisme de l'époque soviétique. « Il n'y a pas de retour en arrière et il ne peut y en avoir », a dit Vladimir Poutine. « Le plus important qui ait été donné » aux Russes

depuis la chute de l'URSS en 1991, « est la liberté », a-t-il dit.

Juste avant le sommet, George W. Bush n'avait pas craint de narguer Vladimir Poutine, dans un discours devant une foule slovaque, en prédisant que la Moldavie et la Biélorussie

vrov a révélé que les deux présidents avaient eu « une discussion sérieuse sur la manière dont allait se développer le monde, y compris dans la CEI (Communauté des États indépendants, ex-URSS moins les pays baltes) ».

S'il a été volontiers provocateur pendant sa conférence de presse, George W. Bush a eu soin de ne pas aller trop loin.

Les États-Unis ont fait une concession importante en affirmant qu'ils visaient à intégrer la Russie dès cette année dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) . Ils ont affirmé qu'ils voulaient pour ce faire achever leurs négociations bilatérales qui butent en particulier sur le respect de la propriété industrielle.

Les deux pays ont également signé deux déclarations communes. L'une prévoit une information mutuelle de leurs ventes de missiles portatifs sol-air, des armes extrêmement dangereuses pour les avions lorsqu'elles tombent aux mains

de terroristes. L'autre accord prévoit un renforcement du contrôle des sites nucléaires des deux pays pour éviter des attaques terroristes et le détournement de matières fissiles vers des organisations terroristes.

Pour George W. Bush, le sommet dans la capitale slovaque était la dernière étape d'une tournée de quatre jours en Europe.

L'UE abandonne l'idée d'interdire les symboles nazis

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — Les ministres européens de la Justice ont abandonné hier l'idée d'interdire les symboles nazis dans l'Union européenne, tout en décidant de reprendre les discussions sur un texte sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, bloqué depuis deux ans, ont-ils indiqué.

La présidence luxembourgeoise de l'UE avait proposé d'inclure « l'interdiction d'arborer des symboles incitant à la haine et à la violence » dans le cadre d'une reprise des discussions sur une législation visant à rapprocher les lois antiracistes des États membres, bloquée depuis début 2003.

L'hypothèse de cette interdiction avait été soulevée par des parlementaires allemands après le scandale provoqué au Royaume-Uni par une photo du prince Harry déguisé en soldat allemand arborant une croix gammée.

Le Royaume-Uni, la Hongrie et le Danemark notamment se sont opposés à cette interdiction. « Les symboles ne sont pas au coeur du problè-

me de la xénophobie », a souligné la ministre britannique, Cathy Jamieson.

« C'est plus important de finir la discussion sur le texte, que de débattre de l'ajout de symboles », a admis la ministre allemande, Brigitte Zypries.

Les ministres sont tombés d'accord en revanche pour reprendre les discussions sur le texte sur le racisme dans le but d'arriver à un accord d'ici l'été.

Cette « décision-cadre », qui doit être adoptée à l'unanimité, avait été bloquée en 2003 au Conseil des ministres européens par l'Italie, qui estimait qu'elle allait à l'encontre de la liberté d'expression.

Le ministre italien de la Justice, Roberto Castelli, membre du parti populiste de la Ligue du Nord, avait alors expliqué que ce texte pouvait être utilisé « comme une arme contre des ennemis politiques ».

Un accord prochain paraît cependant peu probable, M. Castelli ayant expliqué à la presse hier qu'il n'accepterait ce texte que si la liberté d'expression n'était pas atteinte et

si... les symboles y étaient inclus.

En outre, les nouveaux États membres, qui ont rejoint l'UE le 1^{er} mai 2004, pourraient vouloir amender le texte qui avait été élaboré en leur absence.

L'idée du texte sur la table est que les mêmes comportements racistes soient soumis aux mêmes sanctions minimales dans tous les États membres.

Les infractions visent notamment le négationnisme ainsi que « l'incitation publique à la discrimination, la violence ou la haine visant un groupe de personnes ou un membre d'un tel groupe, défini par référence à la race, la couleur, la religion, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique ».

Les auteurs de ces infractions devraient encourir des peines de prison d'un montant minimal d'un à trois ans dans tous les États de l'UE.

Cependant, un État X pourrait ne pas sanctionner pénalement ces actes, à condition ne pas empêcher un État Y de poursuivre un national qui aurait commis cet acte sur le territoire de X.



La publication dans le tabloïd britannique *The Sun* d'une photo montrant le prince Harry avec un bandeau nazi sur le bras a déclenché un vaste débat au sein de l'Union européenne.

Le ministre français de l'Économie sur la corde raide

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — L'affaire de l'appartement de fonction trop luxueux du ministre français de l'Économie Hervé Gaymard a connu de nouveaux rebondissements hier, posant la question de l'avenir du politicien qui a promis de « s'exprimer » d'ici à la fin de la semaine, et fragilisant le gouvernement.

Hervé Gaymard est dans la tourmente depuis la révélation la semaine dernière du coût de son appartement de fonction, un duplex de 600 mètres carrés dans un quartier chic de Paris loué 22 400 dollars par mois avec les deniers publics. Le couple et ses huit enfants l'ont, du coup, immédiatement quitté.

Pourtant, révèle le quotidien *Libération* d'aujourd'hui, les Gaymard possèdent cinq logements — une maison et deux deux-pièces en Savoie, un appartement de 200 m² en plein centre de Paris ainsi qu'une maison en Bretagne — et ont payé quelque 3400 dollars d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en 2004.

Le ministère de l'Économie a confirmé hier soir ces informations, précisant qu'hormis les deux-pièces donnés par les parents de M. Gaymard, toutes ces propriétés avaient été achetées sur emprunt et que l'appartement parisien était entièrement payé.

En 2004, le plancher de l'ISF était de 1,15 million de dollars. D'après *Libération*, l'appartement parisien du couple vaut environ 1,6 million de dollars, et les maisons de Savoie et Bretagne au moins 480 000 dollars chacune.

Ces nouvelles révélations mettent le « pou-lain » du président Jacques Chirac sur la sellette. Accusant le ministre de mentir dans cette affaire, l'opposition de gauche avait déjà accentué sa pression hier pour le contraindre au départ.

Le dirigeant socialiste François Hollande en a appelé à Jacques Chirac, estimant qu'il « ne peut pas rester silencieux » face à une polémique à l'« effet ravageur ».

Le premier ministre Jean-Pierre Raffarin a, lui, demandé hier à Hervé Gaymard de s'expliquer, après avoir démenti la veille les ru-

meurs d'une démission. Dans la foulée, le ministère des Finances a annoncé que M. Gaymard s'exprimerait « d'ici à la fin de la semaine » dans les médias.

En privé, l'entourage du premier ministre reconnaît que l'affaire, bien que non entachée d'illégalité, cause des dommages politiques à une équipe déjà confrontée à un mécontentement social persistant, notamment à la veille d'une échéance électorale cruciale, le référendum sur la Constitution européenne.

Révélé par l'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné*, le scandale ne cesse de rebondir, le ministre s'empêtrant dans des explications plus ou moins confuses et la presse apportant de nouvelles pièces au dossier.

Cette semaine, alors que M. Gaymard s'était engagé à rembourser à l'État tous les frais engagés pour l'aménagement du duplex, le *Canard enchaîné* ajoutait que le couple Gaymard possédait un appartement à Paris. Et le ministre de rétorquer que cet appartement de quelque 200 m² était loué 3680 dollars par mois avec un bail de trois ans et qu'il ne pouvait donc pas « le récupérer en demandant à ses occupants de le libérer en plein hiver ».

Dans l'hebdomadaire *Paris Match*, Hervé Gaymard a affirmé : « J'ai toujours vécu humblement, je n'ai pas de fric, évidemment si j'étais un grand bourgeois, je serais propriétaire de mon appart, et il n'y aurait pas toute cette affaire. » Dans *Libération*, il explique que « la phrase a été tronquée et sortie de son contexte ». « J'ai déclaré très exactement que je n'avais pas les moyens d'être propriétaire d'un appartement de la taille de celui de la rue Jean Goujon (le duplex décrié). Je n'ai jamais fait mystère que je possédais un appartement à Paris », assure-t-il.

M. Gaymard, 44 ans, élu « révélation politique de l'année », a estimé hier dans *Le Figaro* être « propre comme un sou neuf ».

Mais à gauche, des voix se multiplient pour réclamer sa démission et la ligne de défense du ministre est jugée « catastrophique » dans les milieux gouvernementaux et la majorité.

Encore des attaques contre les forces de sécurité en Irak

D'APRÈS AFP

BAGDAD — Au moins 21 policiers et soldats irakiens ont été tués hier dans des attaques contre les forces de sécurité en Irak.

Un attentat suicide à la voiture piégée a fait 10 morts et 35 blessés au quartier général de la police à Tikrit, à 180 km au nord de Bagdad. Le kamikaze, qui a pu franchir les contrôles grâce à un uniforme de lieutenant, a fait exploser son véhicule au milieu des policiers rassemblés pour l'appel, a-t-on indiqué de source hospitalière.

Deux soldats américains ont été tués et deux autres blessés dans deux attaques séparées à la bombe au nord de Bagdad, selon l'armée américaine, portant à 1 477 le nombre de militaires américains tués en Irak depuis le début de l'intervention en mars 2003, selon les chiffres du Pentagone.

Le gouvernement a annoncé dans un communiqué l'arrestation à Baaqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad, du chef d'une cellule du Jordanien Abou Moussab al-Zarqoui, représentant d'Al-Qaeda en Irak, sans préciser la date de l'arrestation.

Nouvelles règles pour les interrogatoires

Aux États-Unis, de hauts responsables de l'armée de terre ont annoncé l'édiction de nouvelles règles pour l'interrogatoire des prisonniers

ainsi que des mesures éclaircissant les rôles de la police militaire et du renseignement dans les prisons militaires.

Les nouvelles consignes seront explicitées dans la version renouvelée d'un manuel militaire devant être publié en mars.

Les nouvelles règles doivent mettre en avant les principes de la convention de Genève sur le statut des prisonniers de guerre.

Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont accusé l'armée américaine de violer les conventions de Genève par le traitement réservé aux prisonniers en Irak, notamment à la lumière de ce qui s'est passé dans la prison d'Abou Ghraib, dont le scandale avait éclaté au printemps 2004.

Le général Donald Ryder, chargé des opérations de détention, a indiqué que l'utilisation de chiens, par exemple, serait limitée à la protection extérieure des prisons. Certaines des photos témoignant des sévices infligés aux détenus d'Abou Ghraib montreraient des soldats américains terrorisant des prisonniers avec des chiens sans muse-lière.

Citant des sources militaires, la chaîne de télévision américaine CBS a révélé de son côté que le soldat filmé en train d'abattre un Irakien blessé non armé dans une mosquée de Fallouja en novembre ne devrait pas être inculpé, faute de preuves.

CE WEEK-END

VENDREDI

Auger enquête II

19 h

Un fléau urbain : les gangs de rue !
Les quartiers chauds : Montréal-Nord et Saint-Michel.

CINÉMA



Bonjour l'amour

18 h 30

Une comédie romantique avec CAMERON DIAZ

PRIMEUR

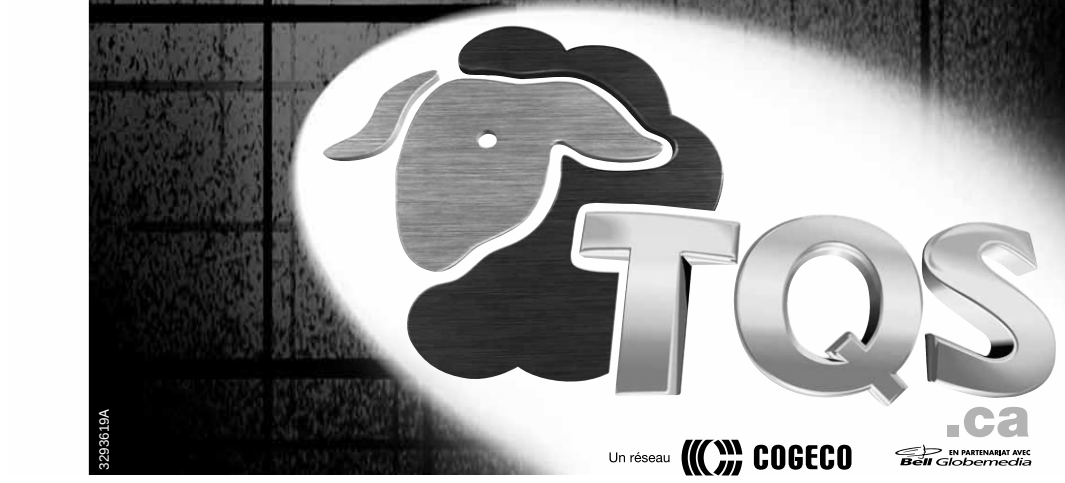


Ne dites rien

20 h 15

Avec MICHAEL DOUGLAS et BRITTANY MURPHY

PRIMEUR



TQS

.ca

Un réseau  COGECO  EN PARTENARIAT AVEC Bell Globemedia

ÉDITORIAUX

Les dépensiers



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

À la suite du budget déposé mercredi par le ministre des Finances, Ralph Goodale, le gouvernement fédéral dépensera d'ici cinq ans 53 milliards de plus par année qu'aujourd'hui. Certains analystes ont déploré cette pluie de nouvelles dépenses. Mais l'attitude du gouvernement s'explique aisément : il dépense parce que, malheureusement, c'est ce que souhaitent les Canadiens.

Sauf pour la très courte période de la lutte au déficit, les budgets des gouvernements ont toujours été jugés selon le même critère : combien d'argent y a-t-il pour satisfaire chacune des centaines de priorités véhiculées par les groupes de pres-

Les diminutions d'impôts sont politiquement beaucoup moins rentables que les dépenses.

sion qui monopolisent les nouvelles ? Ce qui a été dépensé dans le passé ne compte pas : il faut de l'« argent neuf » !

Prenez le sujet à la mode ces temps-ci, à juste titre, l'environnement. Dans le budget de mercredi, M. Goodale n'ajoute « que » 184 millions aux sommes déjà prévues pour 2005-2006. Déception chez les écologistes. Qui rappelle que le gouvernement a déjà consenti 402 millions dans ce secteur, pour cette seule année ?

Il n'y a « rien pour corriger le déséquilibre fiscal », dénonce le Bloc. Et les ententes sur la santé et la péréquation intervenues il y a moins de six mois ? Oubliées, même si elles garantissent aux provinces des augmentations annuelles de 6 % des transferts en santé et de 3,5 % des paiements de péréquation pour les dix prochaines années !

Aucune mesure budgétaire n'est autant valorisée par les Canadiens, encouragés en cela par les lobbies

et les médias, que les nouvelles dépenses. Rembourser la dette ? Les trois ou quatre milliards qu'Ottawa met chaque année pour réduire sa dette sont presque unanimement dénoncés. Pourtant, encore cette année, le gouvernement du Canada paiera 35 milliards en capital et intérêt sur sa dette de 500 milliards. Trente-cinq milliards qui ne génèrent ni services ni richesse. Comment s'étonner de l'indifférence des Canadiens à cet égard, alors qu'ils s'endettent eux-mêmes par-dessus la tête ?

Les baisses d'impôt non plus n'ont pas la cote. Les revenus du gouvernement fédéral augmentant plus rapidement que ses dépenses, il devrait y avoir au moins un équilibre entre les baisses d'impôt et les nouvelles dépenses. M. Goodale n'a pas suivi cette route parce que, dollar pour dollar, les diminutions d'impôts sont politiquement beaucoup moins rentables que les dépenses. Ainsi, la hausse du « montant personnel de base » annoncée cette semaine par M. Goodale n'économisera « que » 192 \$ à chaque contribuable en 2009-2010, même si elle coûtera 3,5 milliards par année au gouvernement.

Malgré le passage difficile des années 1990, notre culture dépensière est restée intacte. C'est pourquoi rien n'est plus néfaste que cette idée qu'« Ottawa nage dans l'argent ». Les pressions sur ce gouvernement minoritaire sont devenues intenable ; les nouvelles dépenses sont annoncées moins pour leur bien-fondé que pour calmer ceux qui crient le plus fort.

Un tiers des 53 milliards de nouvelles dépenses annuelles annoncées mercredi sont comptabilisées dans l'année fiscale qui prend fin le 31 mars. Pour le reste, le gros des dépenses est reporté à 2008 et 2009. Cette façon de faire a été dénoncée par plusieurs. Pourtant, en agissant ainsi, Ralph Goodale fait preuve de sagesse dans sa prodigalité. L'argent qu'il met au compte de l'année en cours, il l'a déjà en poche. Quant aux dépenses remises à plus tard, il sait qu'il sera toujours temps de les annuler si la situation économique se détériore. Car, bien que nous l'ayons collectivement oublié, un jour où l'autre, l'économie canadienne frappera un mur.

nombre d'excellents médecins, aux petits soins pour leurs patients. Et non, le contexte dans lequel s'exerce la profession médicale n'aide pas. Les listes d'attente, les quotas dans les blocs opératoires, le manque d'équipement, ce sont là des causes légitimes de frustration. Mais il n'en reste pas moins qu'une certaine culture est souvent au coeur du problème. Cela reste un enjeu central pour l'amélioration de notre système de santé.

Maintenant, comment faire ? Yves Lamontagne suggère qu'on modifie le processus d'admission des futurs médecins, trop orienté, selon lui, vers les résultats académiques et pas assez sur les qualités humaines des candidats. Ce diagnostic est un peu injuste pour les facultés de médecine qui ont, depuis dix ans, fait d'énormes efforts pour évaluer davantage les candidats eux-mêmes et non leur seul dossier académique. À l'Université de Montréal, par exemple, les aspirants doivent passer par un processus d'entrevue très complexe qui dure, au total, près d'une demi-journée et dont les résultats pèsent lourd dans la décision d'admettre ou non un candidat. De même, au plan de la formation des futurs médecins, les universités ont pris un « virage client ». Les étudiants sont en contact à toutes les semaines avec les patients, et ce dès la première année de médecine. Lorsqu'ils apprennent, par exemple, à faire un examen gynécologique, les étudiants sont soumis aux observations de « patientes volontaires » qui peuvent leur souligner leur manque de délicatesse ou de tact.

La problématique soulevée par le Collège des médecins est bien réelle, mais on n'y trouvera pas de réponse facile sur les bancs des facultés de médecine. Les changements qu'il faudra faire seront beaucoup plus profonds. Malheureusement, il faudra bien plus qu'un mois à Sainte-Marie-la-Mauderne pour y arriver.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Ottawa fait cavalier seul

Québec devrait faire une proposition formelle et chiffrée à Ottawa en vue de régler le déséquilibre fiscal

LUC GODBOUT
ET MATTHIEU ARSENEAU

Les auteurs sont chercheurs à la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

La présence d'un déséquilibre fiscal dans la fédération canadienne fait consensus. En effet, l'ensemble des partis politiques au Québec, tant fédéraux que provinciaux, le reconnaît, à l'exception des libéraux fédéraux. Qu'est-ce qui peut bien motiver le gouvernement fédéral à faire cavalier seul dans ce dossier ? Jamais les libéraux fédéraux n'osent prononcer cette expression qui est complètement absente du plan budgétaire qui comporte pourtant 480 pages.

En fait, rien de nouveau n'a été annoncé pour soulager « les pressions financières réelles » auxquelles font face les provinces. Pourtant, le budget Goodale présenté avant-hier illustre la grande marge de manœuvre dont bénéficie le gouvernement fédéral et le peu d'attention accordée aux demandes du gouvernement du Québec.

Bien évidemment, il ne s'agit pas ici de dénoncer l'ensemble des nouvelles initiatives de dépenses fédérales. Plusieurs d'entre elles sont légitimes et nécessaires. Pensons notamment aux mesures environnementales liées au respect du protocole de Kyoto. Toutefois, ce budget multiplie les annonces « milliardesques » avec 38 milliards \$ de nouvelles initiatives pour les cinq prochaines années.

La meilleure santé financière du fédéral lui permet ces nouvelles initiatives, qui bien souvent constituent de nouveaux empiètements. Ce choix découle d'une volonté d'accroître la visibilité politique fédérale plutôt que de régler le déséquilibre fiscal par l'élaboration d'un mécanisme de réduction de l'impôt fédéral au profit des provinces. De plus, comme plusieurs nouvelles initiatives s'évaluent sur une période de cinq ans, il est évident que cette opération cherche également à camoufler les surplus futurs.

Nouvelles initiatives

Malgré l'ampleur des nouvelles initiatives, rien de nouveau n'a été annoncé par le ministre Goodale à l'égard de la péréquation. Il n'a fait que reprendre la proposition de l'automne dernier où il avait annoncé un changement fondamental dans l'établissement de la péréquation. Malgré les impacts majeurs sur le fondement même du programme de péréquation, les propositions du Québec ne semblent pas avoir été prises en compte. De toute évidence, des mesures à cet égard auraient pu corriger d'une certaine façon le déséquilibre fiscal.

Inutile de mentionner que la tendance du gouverne-

Depuis 1997-1998, les erreurs de prévisions budgétaires du gouvernement fédéral totalisent 91 milliards.

ment fédéral à faire des ententes à la pièce contribue d'autant plus à monter les provinces les unes contre les autres. Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont reçu par anticipation des sommes colossales au cas où l'augmentation de leurs revenus pétroliers extracôtiers ferait diminuer leur montant en péréquation. À ce titre, comment est-ce possible que le fédéral verse près de 3 milliards à l'avance à deux provinces maritimes, mais qu'il n'arrive pas à s'entendre avec le gouvernement du Québec à l'égard du transfert des congés parentaux, où le montant global et non récurrent du litige n'est que de 300 millions.

Malgré les inquiétudes de la vérificatrice générale,



PHOTO FRED CHARTRAND, PCO

Ralph Goodale

d'autres fiducies ont été créées pour une valeur de plus de 6 milliards. À ce titre, le cas de la nouvelle fiducie pour la réduction du temps d'attente est éloquent. Alors qu'en septembre dernier, le fédéral et les provinces se sont entendus sur un réinvestissement en santé, dont une somme de 4,3 milliards doit être allouée à la réduction du temps d'attente sur cinq ans, le budget a annoncé la création d'une fiducie à ce titre et la comptabilisation entière de ce montant en 2004-05.

De cette manière, il venait de faire deux accrocs à la limpidité budgétaire. D'une part, en déduisant tout cette année, il devance des dépenses et réduit ainsi l'importance de son surplus de 3,6 milliards. D'autre part, il place les provinces devant un dilemme de décaissements puisque la fiducie leur permet de moduler les prélèvements à leur guise. Dans un contexte de déséquilibre fiscal où le Québec peine à boucler son budget, il devient tentant de comptabiliser la totalité de ce montant dès cette année, même si en toute logique il doit servir à réduire le temps d'attente pour cinq ans.

Élément troublant

Par ailleurs, un élément troublant des récents budgets fédéraux est cette habitude à sous-estimer le solde budgétaire. Depuis 1997-1998, les erreurs de prévision à cet égard totalisent 91 milliards. Si le passé est garant de l'avenir, il faut donc considérer les 32 milliards en réserve pour les six prochaines années comme des surplus minimaux. Sans débats, cette somme sera consacrée au remboursement de la dette.

Une prudence budgétaire que ne peut accompagner se payer le gouvernement du Québec. (...)

Avec les résultats des dernières élections fédérales, on aurait pu croire que la situation était propice pour les deux gouvernements en place pour remédier à la situation afin de satisfaire l'opinion publique au Québec. Pourtant, le budget Goodale ne présente aucune initiative pour corriger, d'une façon ou d'une autre, le déséquilibre fiscal.

Compte tenu de la marge de manœuvre dont dispose le gouvernement fédéral, est-il surprenant que le nouveau ministre des Finances à Québec, Michel Audet, n'ait pas tardé à montrer son insatisfaction quant à l'absence de mesures correctrices ? Il a l'appui de la population au Québec pour tout mettre en oeuvre dans ce dossier. Pour ce faire, le gouvernement du Québec devrait faire une proposition formelle et chiffrée, de bonne foi, à Ottawa en vue de régler le déséquilibre fiscal. C'est sans doute la seule façon de savoir ce que le fédéral a réellement à offrir.

Un problème de cohérence, de crédibilité et de légitimité



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Au cours de la dernière décennie, Paul Martin, comme ministre des Finances, a instauré une dynamique budgétaire qui a très bien servi le Canada. Il a éliminé le déficit et instauré une culture de discipline et de prudence qui ont amené le Canada sur la voie des surplus.

Mais la philosophie budgétaire qu’il a façonnée au fil des ans a atteint ses limites. Elle a engendré des effets pervers qui se sont amplifiés avec le temps et qui s’expriment de façon inquiétante dans le budget qu’a déposé mercredi le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale.

On peut bien sûr analyser, une à une, les nombreuses initiatives qu’il propose, sur les villes, l’environnement, les garderies, la défense, l’aide internationale. Mais il est plus important de regarder la dynamique budgétaire qui s’est installée à Ottawa et de voir où ce processus est en train de nous mener, en termes de finances publiques, de gouvernance et de fonctionnement du fédéralisme canadien.

À cause de cette dynamique, le budget de M. Goodale souffre d’un manque de cohérence, d’un manque de crédibilité et d’un manque de légitimité.

Commençons par le manque de cohérence, conséquence inévitable de l’élection d’un gouvernement minoritaire, qui comporte un coût. Le gouvernement Martin doit à la fois conquérir un électorat qui l’a boudé et composer avec une opposition qui peut le renverser. On peut difficilement reprocher au gouvernement Martin de tenir compte de ces contraintes politiques. À cet égard, le budget Goodale est très bien construit et réussit à proposer un projet qui incarne la philosophie libérale tout en respectant certaines sensibilités de l’opposition. Mais il n’en reste pas moins que le budget devient une pizza *all-dressed*, avec un peu de tout pour tout le monde.

Le manque de crédibilité est beaucoup plus préoccupant. Il tient au fait que le budget repose sur des chiffres auxquels on ne croit plus. Depuis huit ans, les finances publiques fédérales génèrent d’importants surplus dont les discours du budget, année après année, nient l’existence. L’an dernier, Ralph Goodale prévoyait, comme toujours, un surplus de 3 milliards. Il sera de 10, de 12, de 15 milliards, on ne sait trop. Pour l’année qui s’amorce, le ministre annonce, comme d’habitude, un surplus de trois milliards. On ne le croit pas.

L’écart entre les prévisions et la réalité est trop grand et trop systématique pour qu’on puisse le justifier par les exigences de la prudence. Mais surtout, cet écart pervertit l’essence même du processus budgétaire. Car à quoi sert un budget, sinon à faire le point sur les finances publiques, à établir le niveau des ressources disponibles, pour pouvoir débattre collectivement de leur meilleure utilisation. Ce débat, essentiel pour la démocratie, est impossible quand on ne connaît pas la taille réelle des surplus.

Par exemple, la reconnaissance du fait qu’il existe des surplus importants pourrait amener le Canada à amorcer des réflexions bien différentes sur ses choix, en permettant une réduction significative des impôts, un nouveau pacte avec les provinces, une réduction très importante de la dette ou encore des initiatives d’une rare ambition. Des débats impossibles si, techniquement, la marge de manoeuvre est de trois milliards.

Mais surtout, cette fiction budgétaire fait que les décisions importantes se prennent maintenant en dehors du budget, à mesure que les surplus apparaissent comme par miracle. Par exemple, pour l’année 2004-2005 qui se termine fin mars, Ottawa a engagé des dépenses de 10,9 milliards qui ne figuraient pas dans son budget du printemps dernier. Des dépenses significatives qui ont donc échappé au débat budgétaire. Et on semble encore s’engager dans le même processus. Les nouvelles initiatives prévues dans le budget de jeudi pour l’année 2005-2006 sont en fait très modestes, à 2,9 milliards, sans doute parce que les vraies dépenses pour 2005-2006 arriveront plus tard, lorsqu’on aura découvert des surplus.

Le budget, enfin, souffre d’un problème de légitimité. Le gouvernement fédéral, on le voit, nage dans l’argent. Par exemple, pendant qu’Ottawa propose aux contribuables un allègement de l’impôt sur le revenu qui retournera dans leurs poches un total de 7,78 milliards en cinq ans, ce même impôt procurera au gouvernement fédéral des revenus additionnels de 86,9 milliards sur la même période.

Le fait que le gouvernement fédéral vive dans l’abondance pendant que les provinces ont le plus grand mal à s’acquitter de leurs missions crée une situation de déséquilibre autant politique que fiscal. Au delà de l’injustice de la chose et de la mauvaise utilisation des ressources collectives que cela provoque, le refus d’Ottawa de reconnaître ce déséquilibre l’amène dans une fuite en avant pas toujours judicieuse.

Résultat, lorsque le ministre Goodale annonce une mesure, même intelligente, au lieu d’applaudir, on a tendance à se dire qu’il dépense de l’argent qui ne devrait pas lui appartenir.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca



PHOTO JIM YOUNG, REUTERS©

Le premier ministre Paul Martin a annoncé, hier, que le Canada ne participera pas au bouclier antimissile américain.

Non au bouclier!

Le Canada est résolu à soutenir NORAD, un élément essentiel pour la sécurité continentale et notre souveraineté nationale

PAUL MARTIN

Nous publions ici le texte de la déclaration qu’a faite le premier ministre, hier, en rendant publique la position canadienne dans le dossier du bouclier antimissile.

« Nous annonçons aujourd’hui que le Canada ne participera pas au bouclier antimissile. Qu’on me comprenne bien : nous respectons le droit des États-Unis de défendre leur territoire et leur population. Nous continuerons d’ailleurs de travailler en partenariat avec notre voisin du sud pour assurer la défense commune de l’Amérique du Nord et la sécurité continentale.

Cependant, nos efforts ne porteront pas sur le bouclier antimissile. Nous allons plutôt intervenir — seuls ou avec notre voisin — dans le cadre de priorités en matière de défense, comme celles énoncées dans le budget d’hier. Nous voulons, par exemple, renforcer la sécurité de notre frontière, accroître la sécurité aux points d’entrée, renforcer notre souveraineté côtière et dans l’Arctique, augmenter le soutien aux activités de renseignement, élargir les rangs de nos forces armées et accroître les dépenses d’immobilisations en vue de l’achat d’hélicoptères, de camions, d’aéronefs et de navires.

Dans cette optique, le Canada est résolu à soutenir NORAD, un élément essentiel

pour la sécurité continentale et notre souveraineté nationale. C’est pourquoi nous avons convenu, l’été dernier, de renforcer notre engagement de longue date sur la surveillance des missiles, par l’entremise du NORAD. Nous maintenons cet engagement. Il souligne l’important partenariat continu entre le Canada et les États-Unis. Surtout, il est dans l’intérêt stratégique national du Canada. Le Canada continuera également de travailler en étroite collaboration avec les États-Unis — et avec d’autres alliés — sur des

Le Canada et les États-Unis demeurent l’un pour l’autre l’allié le plus fidèle et l’ami le plus dévoué.

questions de sécurité et de défense partout dans le monde. Voici quelques exemples de nos multiples intérêts mutuels. La lutte contre le terrorisme, l’Afghanistan et Haïti, où nous avons conjugué nos efforts afin de promouvoir la stabilité et la sécurité. Au Moyen-Orient, le Canada entend jouer un plus grand rôle. En ce qui concerne l’Irak, nous offrons de la formation et nous contribuons au fond de l’OTAN. Nous collaborons aussi aux démarches visant à mettre

un frein à la multiplication d’armes nucléaires, dont peuvent profiter des puissances comme l’Iran.

Dans de nombreux pays dysfonctionnels ou non viables, nous aidons à maintenir la paix et à bâtir les institutions propres à un bon gouvernement.

Le Canada est conscient du lourd fardeau qui repose sur les épaules des États-Unis à l’égard de la paix et de la sécurité dans le monde. Il compte assumer pleinement sa part de la responsabilité mondiale, comme le confirme l’augmentation substantielle de notre budget de défense annoncée hier. Il sera davantage question de la façon dont nous assumerons ces responsabilités internationales dans les énoncés de politique étrangère et de défense qui seront rendus publics sous peu.

J’aimerais conclure sur le point suivant : le Canada et les États-Unis demeurent l’un pour l’autre l’allié le plus fidèle et l’ami le plus dévoué. Notre engagement mutuel et le respect de nos idéaux communs sont inébranlables. Notre engagement mutuel à un monde sûr est inébranlable. C’est pourquoi nous continuerons de veiller à ce que notre relation s’affermissse et à ce que nos deux peuples jouissent d’une sécurité et d’une prospérité plus grandes dans les années à venir. »

➤ Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Une décision controversée

La décision du gouvernement canadien de dire non au bouclier antimissile américain est, à mon avis, une mauvaise décision. On dirait que la majorité des membres du gouvernement Martin ainsi que les députés de l’opposition n’ont pas regardé un globe terrestre récemment ! La majorité des missiles dirigés vers le nord des États-Unis survoleraient le Canada. Dans un cas où une ville frontalière américaine est visée, Seattle par exemple, il est indiscutable que Vancouver serait affectée de façon dramatique. Le Canada et les États-Unis sont partenaires stratégiques dans la défense du continent. Que nous voulions le reconnaître ou pas, la réalité géopolitique ne supporte pas cette décision. Je me demande bien quelle sera la réaction du gouvernement canadien et de tous les Canadiens si (et je souhaite de tout coeur que cela n’arrive jamais) un missile nord-coréen frappait les États-Unis ou encore le Canada. Il est temps de se rappeler que le Canada est tout autant responsable de la sécurité du continent que les États-Unis.

Jean-Louis Arsenault

Courage politique

Excellente nouvelle. Une rafraîchissante démonstration d’indépendance vis-à-vis des États-Unis, dont les retombées diplomatiques pour le Canada à

l’international seront de loin plus importantes que les effets d’une frustration forcément passagère chez le puissant voisin du Sud. Il faut dire quand même qu’Ottawa fait ici preuve de courage politique. Mais le Canada n’est pas le Mexique et c’est bien que Washington le sache...

Hernan Diaz
Québec

Un pied de nez

Les Canadiens, notamment les Québécois, ont trouvé le moyen de mettre en péril nos relations déjà tendues avec les Américains. Paul Martin a bien fait d’immenses efforts afin de payer les pots cassés, mais ce nouveau pied de nez à George Bush en refusant de coopérer au bouclier antimissile, fera sans doute déborder le vase. Nous ferons encore figure d’enfant pauvre et de mauvais voisin.

Maria R. Lafèche

Merci, M. Martin !

Autant il est utile de formuler des critiques et des réflexions constructives de temps à autre, autant il est important de souligner les actions remarquables. Et c’est avec énormément de satisfaction et de soulagement que j’ai pris connaissance du

refus du gouvernement fédéral de participer au projet (pilote ?) de bouclier antimissile des États-Unis. Dans le contexte actuel, il faut un courage certain pour s’affirmer face à un voisin aussi puissant qu’encombrant. À tous points de vue, cette décision était la seule valable. Merci monsieur Martin. Merci de tout coeur.

Louise Fecteau
Saint-Jean-sur-Richelieu

Pression populaire

Décrié sans réelle connaissance de cause par les Canadiens, particulièrement au Québec, le gouvernement a finalement cédé à la pression populaire et a dit non aux États-Unis quant à sa participation au bouclier antimissile. Il ne fait aucun doute que Paul Martin en est venu à cette décision à contrecoeur. Mieux que quiconque, il a compris qu’il était dans l’intérêt du Canada d’appuyer ce projet de défense. Mais pouvait-il se permettre de s’aliéner ses opposants ? Malheureusement nous nous déroberons à nos responsabilités. Encore, et cette fois pour aucune raison valable, nous indisposerons notre puissant voisin qui saura bien nous rendre la monnaie de la pièce. Nous trouverons bien alors la façon de blâmer nos politiciens pour notre indifférence et notre incompréhension.

Armand J. Doré

Zellers

Les samedi, dimanche et lundi
26, 27 et 28 février 2005 seulement!

3 jours de

Liquidation

75% de rabais sur TOUT le linge de maison Waverly® décor™

50% de rabais sur articles mode pour toute la famille:

Mode Gloria Vanderbilt, Vanderbilt et Delta Burke™ à prix ordinaire et de liquidation

- Vêtements et vêtements d'extérieur Delta Burke™ Plus pour femme
- Dessous de jour et vêtements de nuit Gloria Vanderbilt et Delta Burke™ et chaussettes, mi-bas et collants Gloria Vanderbilt pour femme
(À l'exception des dessous galbants et des dessous de jour sans coutures)

- Vêtements carrière et d'extérieur Gloria Vanderbilt pour femme
(À l'exception des pantalons et jupes en denim et sergé)
- Vêtements et sous-vêtements Vanderbilt pour homme
- Chaussures Gloria Vanderbilt et Vanderbilt pour toute la famille
- Sacs à main, portefeuilles, lunettes de soleil et accessoires Gloria Vanderbilt

- TOUTES les pantoufles
- Hauts et pantalons Mossimo® et Airwalk® et hauts Request® pour homme

**Rabais
additionnel de**

50% sur TOUS

- les vêtements, dessous de jour et vêtements de nuit pour femme et les vêtements pour homme
À l'exception des basiques et des vêtements de nuit pour homme.

*Modèles à prix déjà réduit seulement

- les vêtements d'extérieur automne-hiver, bottes d'hiver et accessoires pour temps froid à prix ordinaire et de liquidation
Rabais sur le dernier prix étiqueté.

jusqu'à

50% de rabais*

sur une sélection d'articles mode maison

* Prix tels qu'étiquetés.

15% de rabais sur TOUS les téléviseurs et systèmes de cinéma maison

70% de rabais sur les chaussures de randonnée Grizzly de Kodiak® et Cherokee® pour enfant 9,97 avant 34,97



10% de rabais

sur vos achats* toute la journée dans n'importe quel magasin du groupe Hbc lorsque vous ouvrez un compte Hbc.

*Sur approbation du crédit seulement. Certaines exceptions s'appliquent. Voyez un associé pour les précisions.

Prix en vigueur les samedi, dimanche et lundi 26, 27 et 28 février 2005.
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

